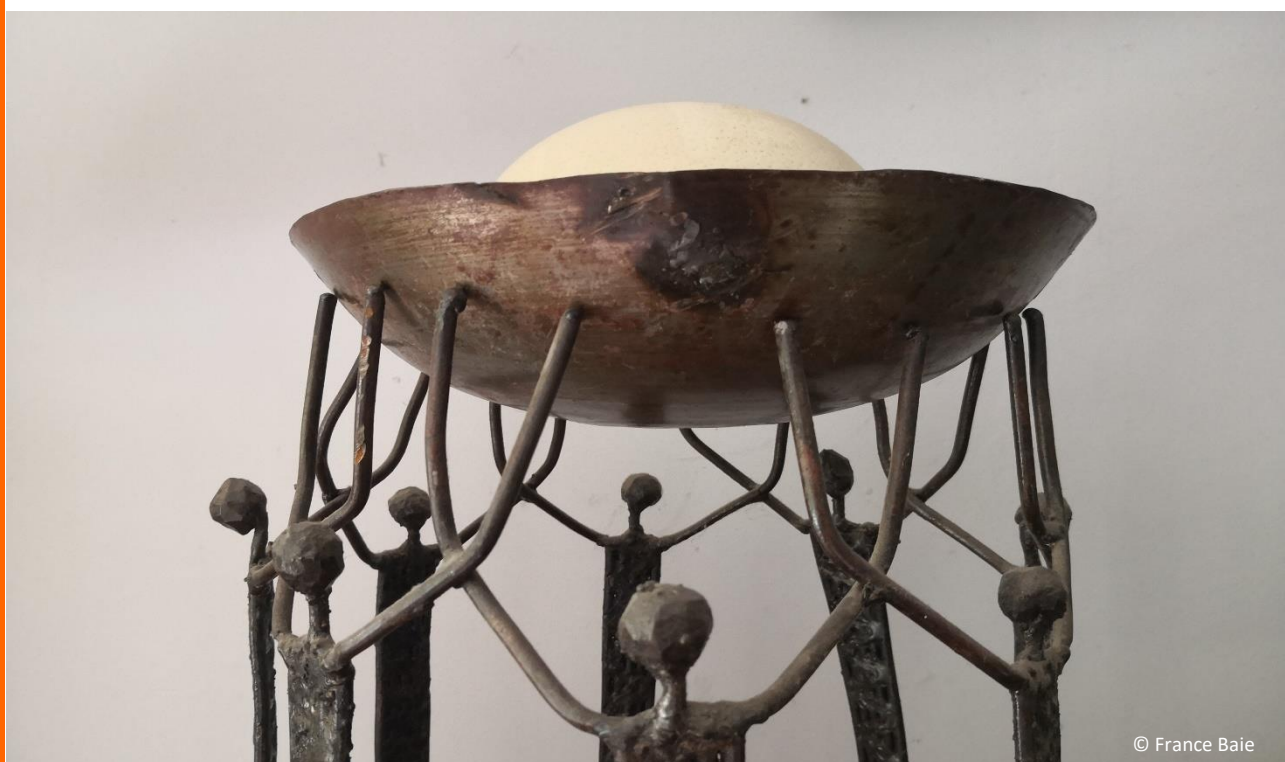


## PARENTS PRESENTS DANS L'AP ET LE COPA : PARTOUT ?

LA VISION DES PARENTS DANS LE SECONDAIRE A ENCADREMENT  
DIFFERENCIE SUR LEUR PLACE DANS LES ORGANES DE PARTICIPATION  
ET DE REPRESENTATION



France Baie

ETUDE UFAPEC

NOVEMBRE 2023 | 10.23/ET3



## Résumé

A l'école, les parents doivent pouvoir donner leur avis, quels que soient leur origine, leur culture, leur niveau socio-économique. L'association de parents et le conseil de participation sont des organes qui permettent cette expression. Quelle est la vision des parents de l'enseignement secondaire à encadrement différencié sur leur place dans ces organes de participation et de représentation ? En interrogeant les parents que l'on voit moins souvent à l'école, notre étude pointe les freins, mais aussi les leviers propices à une plus grande participation parentale.

## Mots-clés :

Parents, familles, écoles, partenariat école-familles, collaboration parentale, participation parentale, démocratie scolaire, citoyenneté à l'école, association de parents, conseil de participation, plans de pilotage, contrats d'objectifs, organes de représentation, organes de participation, structures scolaires de participation, enseignement secondaire, encadrement différencié, enseignement qualifiant, représentation parentale, origine, culture, culture scolaire, codes, langues, écrit, communication école-familles, engagement parental, public moins favorisé, parents défavorisés, précarité familiale, école égalitaire, invisibilité parentale, diversités économiques et culturelles, primo-arrivants, analphabétisme, personne-relais, délégués, ambassadeurs d'expression citoyenne.



## Sommaire

Introduction.....	4
1. Méthodologie.....	7
• Via des accompagnements d'écoles à Bruxelles et Charleroi.....	7
• Via « Les ambassadeurs d'expression citoyenne ».....	8
2. Préambule : Qu'est-ce que l'encadrement différencié ?.....	11
3. Des parents face à des « écoles-poubelles » .....	13
4. Des parents inégaux par rapport à des écoles inégalitaires .....	15
5. La participation parentale, pourquoi est-ce si important ? .....	16
6. La représentation parentale dans les textes légaux.....	18
• Le CoPa (conseil de participation) .....	18
• L'AP (association de parents) .....	19
7. « Directions cherchent désespérément parents moins favorisés ! » .....	20
8. Enseignants impliqués dans cette collaboration .....	22
9. Implication des parents défavorisés dans les organes de représentation parentale à l'étranger : est-ce mieux ?.....	24
10. Les parents moins favorisés sont-ils réellement demandeurs de participation à l'école ?	25
11. La vision des principaux intéressés sur leur place dans les organes de représentation parentale (AP et CoPa).....	27
A) Que pensent les parents moins favorisés ? .....	27
B) Que pensent les parents ayant témoigné via les ambassadeurs d'expression citoyenne ?	40
12. Quels sont les freins à la participation parentale ? .....	44
Conclusion, pistes d'actions et recommandations .....	49
• Pistes d'action .....	50
• Recommandations.....	54
Bibliographie.....	56

## Introduction

La participation des parents à l'école est une préoccupation essentielle de l'UFAPEC. A l'école, participer, pouvoir poser des questions, donner son avis, exercer sa citoyenneté, s'inscrire dans un processus démocratique et agir pour le bien commun, sont des principes de base qui ne devraient pas être des privilèges réservés à certains, mais bien des droits pour tous les acteurs de l'école, y compris les parents. TOUS les parents doivent avoir voix au chapitre et pouvoir donner leur avis, quels que soient leur origine, leur culture, leur niveau socio-économique., etc.

La démocratie scolaire et la citoyenneté résonnent à nos oreilles quand on parle de participation à l'école et sont, toutes deux, des enjeux importants. *Si les techniques démocratiques sont importantes, elles ne sont cependant rien sans la culture du débat démocratique. Encore plus que par la représentation, c'est par l'échange des idées, par l'empathie inhérente au dialogue, par l'intelligence collective que le bien commun peut émerger. Dans un espace citoyen, il est dès lors essentiel qu'il y ait de réels lieux de discussion collective et que les acteurs soient préparés à les utiliser au mieux*<sup>1</sup>.

Pour que nos écoles deviennent de réels espaces citoyens, les différents acteurs doivent y travailler sérieusement. L'association de parents (AP) et le conseil de participation (CoPa) sont des lieux où la démocratie et la citoyenneté peuvent voir le jour et, lorsqu'ils sont pleinement effectifs et donc efficaces, c'est une chance de pouvoir compter sur ces organes démocratiques au sein des établissements scolaires. Néanmoins, malgré la mise en œuvre des plans de pilotage, précisons que les conseils de participation ne sont pas encore présents ou effectifs partout, bien que l'UFAPEC s'engage à soutenir leur création et leur mise en route. Dans un certain nombre d'écoles, soit le CoPa n'existe pas, soit il est en veille, soit il s'agit d'un simulacre de démocratie où les représentants des parents, mais également des élèves, sont priés d'avaliser ce qui leur est présenté, sans jamais pouvoir exprimer leur avis.

La citoyenneté à l'école, c'est aussi permettre à chacun de vivre ensemble de manière harmonieuse dans la société et de se déployer à la fois comme personne et comme citoyen, sujet de droits et de devoirs, libre, responsable, solidaire, autonome, inclus dans la société et capable d'esprit critique et de questionnement philosophique<sup>2</sup>. Ne pas pouvoir compter sur la présence et la participation des parents dans les organes officiels de participation et de représentation, dans toutes les écoles quelles qu'elles soient, est un frein au partenariat école-familles et à la démocratie scolaire en général. Réceptionner les avis des parents au sein de l'école et pouvoir en tenir compte est donc capital.

Or, certains parents issus de milieux moins favorisés ne sont pas toujours enclins à se proposer ni à s'engager dans les organes officiels de participation et de représentation. On ne leur fait pas de place ou ils n'y prennent pas toujours une place. C'est un état de fait même si, nous le verrons, ce constat est souvent explicable. Ce n'est d'ailleurs pas parce que c'est compréhensible que nous ne pouvons rien y changer. En effet, certains parents se désolent de ne pas pouvoir attirer les autres parents plus précarisés dans ces

<sup>1</sup> DERBAIX B., *Pour une école citoyenne – Vivre l'école pleinement* – Ed. La boîte à Pandore – p.25 – 2018.

<sup>2</sup> Fédération Wallonie-Bruxelles – *Pourquoi l'éducation à la citoyenneté ?* -

<http://www.enseignement.be/index.php?page=27451&navi=4105>

structures de participation. Cette préoccupation rejoint aussi celle de nombreux directeurs et enseignants. Nous le verrons plus loin.

Face à ce constat, nous désirons nous interroger sur ce qui peut freiner ou améliorer la présence et l'implication des parents moins favorisés dans ces sphères de démocratie, afin qu'ils prennent réellement leur place à l'école. Pour percevoir ces freins et ces leviers, nous nous sommes penchés sur la littérature scientifique. Nous avons aussi interrogé quelques experts, quelques acteurs scolaires. Nous avons surtout donné en primeur la parole aux principaux intéressés : les parents dont les enfants fréquentent des écoles secondaires à encadrement différencié.

Une chose est de mettre en place un cadre légal mettant en œuvre des structures de participation à l'école, une autre est de rendre l'exercice de la citoyenneté accessible à chacun. Certains parents ne sont pas souvent présents à l'école et cela pose un problème à l'exercice de cette citoyenneté. Pouvoir questionner les parents qui ne se rendent pas souvent à l'école dans le but d'en faire une étude est un défi difficile, il est vrai, mais qui en vaut largement la peine. Il n'est déjà pas aisé de rentrer en contact avec les parents des écoles fondamentales de l'encadrement différencié, mais il est encore moins facile de rentrer en contact et de consulter les parents des écoles secondaires, parce qu'ils sont souvent « invisibles ». Quelle est leur vision de leur place dans les structures de représentation ? Selon eux, pourquoi certains parents ne viennent-ils pas à l'école ? Comment se sentent-ils à l'école, notamment en termes d'accueil et de légitimité ? Osent-ils entrer dans les débats, donner leurs avis ? Quels sont les freins qui les retiennent à investir ces organes qui les représentent ? Qu'est-ce qui explique l'absence de ces parents ? Qu'est-ce qui pourrait faire en sorte qu'ils puissent exprimer plus facilement leur avis et qu'ils soient plus souvent présents et entendus à l'école ?

L'évolution démocratique de la société et de l'institution scolaire a fait une place aux parents. Leur participation est aujourd'hui officielle et reconnue par le Code de l'enseignement<sup>3</sup>. Cela sous-tend un désir que les parents prennent une place dans ces organes de participation et de représentation que sont l'association de parents et le conseil de participation. Mais les parents sont-ils, pour finir, réellement demandeurs ?

Les représentations de l'école idéale et participative présentes chez les acteurs de culture scolaire (enseignants et professionnels de l'enseignement, mais aussi « bons » parents d'élève) coïncident-elles avec les représentations et la réalité des familles précarisées ? A force de les vouloir à l'école, mais à notre façon, ne les stigmatisons-nous pas en mettant le focus sur leur absence et en les pointant vite comme démissionnaires, désintéressés, transparents, invisibles ?

A notre connaissance, il n'existe pas d'étude qui aborde la question de la place des parents dans les organes officiels de participation et de représentation tout en donnant la parole aux parents dans les écoles secondaires à encadrement différencié en Fédération Wallonie-Bruxelles. De nombreuses études réalisées par des associations, des chercheurs ou par l'UFAPEC<sup>4</sup> portent sur l'enseignement fondamental et les liens que les écoles

<sup>3</sup> Communauté française – Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire - [https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/49466\\_019.pdf](https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/49466_019.pdf)

<sup>4</sup> BAIE F, *Comment faciliter le partenariat école-familles dans l'enseignement fondamental à encadrement différencié ?* – Etude UFAPEC n°11.18 – Août 2018 - <https://www.ufapec.be/files/files/analyses/2018/1118-ET1-partenariat-encadrement-differencie.pdf> . Voir aussi : BAIE F, *L'émancipation sociale des femmes issues*

entretiennent avec les familles populaires, mais on oublie souvent de donner la parole aux parents de l'enseignement secondaire à encadrement différencié, aux parents que l'on voit moins ou que l'on ne voit pas du tout.

Parce que chaque parent ou groupe de parents a le droit de pouvoir s'exprimer librement, d'être entendu et reconnu, l'UFAPEC entend étudier ce sujet important et proposer des pistes d'action pour améliorer la participation de tous et ainsi réduire les inégalités sociales, culturelles, linguistiques, qui existent dans l'exercice de la citoyenneté des parents d'élève. Nous prenons donc, dans cette étude, « le pouls » des parents les plus démunis en prenant le temps de les écouter et de répercuter leurs avis.



© France Baie



## 1. Méthodologie

L'UFAPEC désire avoir l'avis des parents sur la place qu'ils peuvent prendre ou non au sein des organes de participation et de représentation officielle (AP et CoPa). Les parents moins favorisés dans les écoles secondaires à encadrement différencié ne sont pas souvent présents dans la sphère scolaire ni aux réunions dont le but est de créer une association de parents ou un conseil de participation. Nous avons donc dû réfléchir à la façon d'entrer en contact et d'approcher ces parents de diverses manières.

- **Via des accompagnements d'écoles à Bruxelles et Charleroi**

Durant l'année scolaire 2022-2023, de nombreux parents et écoles ont demandé aux animateurs de l'UFAPEC de créer une association de parents et un conseil de participation au sein de leur établissement. Force est de constater que l'UFAPEC a de plus en plus souvent des écoles secondaires à encadrement différencié qui lui font cette demande de les aider à constituer ces organes dans leur établissement, les plans de pilotage<sup>5</sup> y contribuant. Ces écoles sont souvent confrontées au manque de parents qui répondent à leur appel pour mettre en place ces structures.

Rappelons que déjà en 1997, le décret "Missions" (article 69) prévoyait la création d'un conseil de participation au sein de chaque établissement scolaire. Cette demande accrue des écoles nous sollicitant pour les aider afin de créer une AP et un CoPa a été augmentée par les recommandations des délégués aux contrats d'objectifs (DCO). Le conseil de participation est, en effet, essentiel notamment pour que les plans de pilotage prévus dans le cadre du pacte pour un enseignement d'excellence<sup>6</sup> deviennent de véritables contrats d'objectifs. L'obligation faite aux pouvoirs organisateurs (PO) et aux directions de mettre en place un conseil de participation dans leur école afin qu'il soit opérant dans la pratique est devenue, plus que dans le passé, quelque chose d'incontournable.

Dans ce sens, l'UFAPEC, en tant qu'organisation représentative des parents et des associations de parents de l'enseignement libre catholique, reçoit une demande accrue des écoles pour la mise en œuvre du conseil de participation et de l'association de parents. C'est généralement la direction, parfois le PO, un enseignant ou un parent qui prend contact avec notre organisation et sollicite une animation ad hoc. Nous observons qu'il est rare que ce soient des parents moins favorisés qui contactent l'UFAPEC pour la mise en place d'une AP ou d'un CoPa, alors que c'est plus souvent le cas pour des parents des classes moyenne ou privilégiée.

Pour la réalisation de cette étude, nous avons profité de ces demandes pour cibler trois écoles de l'enseignement secondaire à encadrement différencié situées dans la région de Bruxelles. Nous les avons accompagnées dans la durée et sommes allés au sein de leur établissement à plusieurs reprises. Pourquoi nous sommes-nous concentrés plus particulièrement sur Bruxelles ? Même si la Belgique entière est concernée par la

---

<sup>5</sup> Dans le cadre du pacte pour un enseignement d'excellence, chaque école construit de manière participative son plan de pilotage (sorte de feuille de route) pour arriver à certains objectifs d'amélioration <https://pactepourunenseignementd'excellence.cfwb.be/mesures/le-pilotage-des-ecoles/>

<sup>6</sup> Fédération Wallonie-Bruxelles – Pacte pour un enseignement d'excellence – Avis n°3 du Groupe Central – 7 mars 2017 - <https://www.ufapec.be/files/files/chantiers-ufapec/pacte-excellence/2017-03-07-Avis3-GC-complet.pdf>

pauvreté, elle se cristallise particulièrement dans la capitale. *De toutes les provinces, la situation reste la plus précaire en Région de Bruxelles-Capitale. Il est frappant de constater que les résultats des diverses provinces en Flandre sont assez similaires, mais que ceux des provinces wallonnes varient considérablement*<sup>7</sup>.

Les écoles secondaires à encadrement différencié que nous avons accompagnées pour écrire cette étude sont l'Institut Notre-Dame (IND) à Anderlecht (niveau 1 ISEF<sup>8</sup>), l'Institut Notre-Dame de Lourdes à Laeken (niveau 2 ISEF) et le Centre Scolaire Dames de Marie à Saint-Josse-ten-Noode (niveau 2 ISEF)<sup>9</sup>. Nous expliquerons plus loin et plus en détails ce qu'est l'ISEF d'une école. Les demandes de ces écoles bruxelloises venaient pour la première d'un directeur et pour les secondes des enseignants chargés de mettre ces organes en place.

Dans ces écoles, nous avons tenté de créer une association de parents et un conseil de participation. Dans une démarche d'éducation permanente, nous avons travaillé avec les parents sur leur représentation de la citoyenneté à l'école et nous les avons interrogés sur le sujet qui nous préoccupe dans cette étude. A cette occasion, nous avons pu questionner également les enseignants et la direction sur leur vision de la place des parents dans les organes de participation et de représentation (AP et CoPa), et sur les freins et les solutions que nous pourrions relever pour voir les parents plus présents et participatifs. Leurs avis serviront également à entrevoir des pistes pour améliorer la participation des parents et leur donner une place plus significative à l'école.

Voulant tout de même travailler avec des parents d'une autre région, nous avons également eu des contacts avec des parents d'une école secondaire à encadrement différencié de la région de Charleroi qui désire rester dans l'anonymat. Ce n'est pas dans le cadre d'une demande spécifique du directeur ni des enseignants pour créer une association de parents ou un conseil de participation que nous avons organisé cette rencontre avec les parents. C'est à notre demande que le directeur a collaboré et a bien voulu inviter les parents à un goûter. Le directeur n'était pas présent à notre réunion, de manière à ce que les parents puissent s'exprimer avec une plus grande liberté.

- **Via « Les ambassadeurs d'expression citoyenne »**<sup>10</sup>

Bien conscients que ce sont souvent les parents les plus investis que nous avons pu toucher dans les écoles, nous avons cherché à trouver une solution pour entendre les parents qui ne se rendent pas à l'école. Comment, en effet, pouvoir obtenir les avis des parents dits « invisibles » si ce n'est en les abordant via des associations gravitant autour de l'école ? Dans une étude précédente concernant l'analphabetisme <sup>11</sup>, nous avons déjà

---

<sup>7</sup> STATBEL -Indicateurs de pauvreté belges en 2019 par région et par province -15 octobre 2020 - <https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/indicateurs-de-pauvrete-belges-en-2019-par-region-et-par-province>

<sup>8</sup> ISEF -Indice socio-économique faible

<sup>9</sup> Plusieurs annexes font état des rencontres et de l'accompagnement de ces trois écoles. Les annexes 1 à 4 pour l'IND d'Anderlecht, l'annexe 6 pour l'institut Notre Dame de Lourdes à Laeken et l'annexe 7 pour le centre scolaire Dames de Marie à Saint-Josse-ten-Noode.

<sup>10</sup> Plus d'informations : <https://ambassadeurs.org/>

<sup>11</sup> HOUSSELOGE D., en collaboration avec LORIERIS B., *Les relations école-famille -Quand les parents ne lisent pas et n'écrivent pas. Le point de vue des parents* – étude UFAPEC n°36.12/ET-2 – Décembre 2012 - <https://www.ufapec.be/files/files/analyses/2012/3612-et2-parents-en-alpha.pdf>





effectué cette même démarche en demandant à l'asbl « Lire et écrire »<sup>12</sup> de collaborer avec nous.

Pour cette étude-ci, nous nous sommes adressés à Bruno Derbaix, philosophe et sociologue, expert en démocratie scolaire. Il a créé « Les ambassadeurs d'expression citoyenne » et est habitué à former les élèves à devenir délégués de classe, c'est-à-dire des citoyens capables de répercuter l'avis des autres élèves. Une partie de son travail consiste à former les jeunes afin qu'ils puissent eux-mêmes former d'autres jeunes à être acteurs et actifs au sein de leur école grâce à des démarches citoyennes. L'UFAPEC travaille dans le même sens en favorisant l'exercice de la citoyenneté des parents ainsi que leur liberté d'expression pour la construction d'un partenariat éducatif. En effet, celui-ci est nécessaire à la réussite et à l'épanouissement de l'élève. Les ambassadeurs et l'UFAPEC partagent donc ce même objectif. Avec la collaboration de Bruno Derbaix, nous avons décidé d'approcher les parents dans un autre contexte que l'école. Puisqu'il est si difficile de faire venir les parents moins favorisés à l'école, peut-être viendraient-ils dans un autre lieu et en étant invités par leurs propres enfants ? Pour contextualiser, les jeunes ambassadeurs incarnent une jeunesse issue des diversités économiques, culturelles, sociales et sont intéressés à construire une société participative et émancipatrice. Les parents de ces jeunes, avec lesquels nous avons travaillé via ce canal, sont issus de milieux moins favorisés et proviennent de la région de Bruxelles.

### **Développement de la démarche :**

Dans un premier temps, nous avons établi avec Bruno Derbaix un protocole d'animation en trois temps afin d'amener les parents et les jeunes à parler ensemble de l'école et ainsi de cerner la vision des parents sur la place qu'ils pourraient prendre dans les organes de participation et de représentation officiels (AP et CoPa).

#### **1. Accueil**

Notre réunion a eu lieu à 17h30 et hors ramadan, avec boisson et collation. Nous avons réfléchi au moment le plus opportun pour inviter les parents. Cette heure nous a semblé propice, car le matin et le soir les parents sont souvent pris par d'autres tâches. Il y a eu une présentation de chacun et une explication de l'objectif de la rencontre.

#### **2. Division en deux groupes**

L'animateur UFAPEC a pris en charge un groupe composé de parents et de jeunes. Bruno Derbaix a pris en charge un autre groupe composé uniquement de jeunes. Ont été abordées dans chacun des groupes des questions sur la participation des parents à l'école (voir annexe 12). Dans le groupe UFAPEC, les images du jeu « Dixit » sont utilisées pour demander aux parents quelle est leur représentation de l'école. Un enregistrement audio a été également effectué dans chaque groupe.

#### **3. Mise en commun en grand groupe**

- Synthèse de ce qui a été dit dans chacun des groupes (annexe 10)
- Explication de ce qu'est une AP et un CoPa
- Mission donnée aux groupes de trouver des solutions

<sup>12</sup> Plus d'information : <https://lire-et-ecrire.be/>

- Freins et leviers pour que les parents puissent participer et prendre une place dans les organes de participation et de représentation (AP et CoPa).

Nous avons également tenu à donner une assise théorique à notre étude en nous référant à plusieurs sociologues. Avec les lectures de Pierre Périer, sociologue français, qui s'est particulièrement penché sur la place des familles populaires à l'école, avec les interviews de Hugues Draelants (voir annexe 5), sociologue membre du GIRSEF<sup>13</sup> et de Bruno Derbaix (voir annexe 11), nous avons pu voir que, souvent, ce qui se joue à l'école est plus complexe que ce qui n'y paraît et est systémique.

Bien conscients que nous n'avons touché qu'un échantillon restreint de parents (une vingtaine), notre étude se veut qualitative plutôt que quantitative. Les interviews des parents que nous avons réalisées nous ont fortement éclairés. Nous remercions vivement ces parents de nous avoir consacré ce temps et d'avoir répondu sans tabou à nos questions.



© France Baie

<sup>13</sup> GIRSEF – Groupe interdisciplinaire de recherche sur la socialisation, l'éducation et la formation - UCLouvain - <https://uclouvain.be/fr/chercheur/girsef>

## 2. Préambule : Qu'est-ce que l'encadrement différencié ?

Puisque notre étude se focalise sur l'avis des parents des écoles secondaires à encadrement différencié et avant de rentrer dans le vif du sujet, il nous semble important d'expliquer ce qu'est l'encadrement différencié, encore parfois méconnu du grand public.

C'est le décret du 30 avril 2009<sup>14</sup> qui définit ce qu'est l'encadrement différencié (et qui remplace l'appellation « écoles à discriminations positives » existant depuis 1998). Ce décret organise l'encadrement différencié au sein des établissements scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles (légalement dénommée Communauté française) afin d'assurer à chaque élève des chances égales d'émancipation sociale dans un environnement pédagogique de qualité, en développant notamment des actions pour les écoles dont une ou plusieurs implantations bénéficient de l'encadrement différencié. Dans le cadre de ce décret, les écoles fondamentales et secondaires à encadrement différencié se voient octroyer des moyens de fonctionnement et des moyens humains supplémentaires afin de permettre de mener des actions pédagogiques spécifiques et d'atteindre les objectifs suivants :

- *renforcer la maîtrise des apprentissages de base de tous les élèves et, en particulier, de la langue française par tous les élèves ;*
- *lutter contre l'échec, le redoublement et le retard scolaire ;*
- *favoriser la détection rapide des difficultés scolaires, l'organisation de la remédiation immédiate et les mises en œuvre de pédagogies différenciées ;*
- *prévenir le décrochage scolaire<sup>15</sup>.*

Les écoles qui bénéficient de cet encadrement différencié sont déterminées par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui, chaque année, établit un classement des écoles fondamentales et secondaires sur base de l'indice socio-économique (ISE) des écoles. L'indice socio-économique des écoles est calculé et annuellement mis à jour sur base de variables caractérisant les « ménages »<sup>16</sup> des élèves fréquentant l'école (les revenus, les niveaux des diplômes, les activités professionnelles, les taux de chômage, d'activité et de bénéficiaires d'une aide sociale)<sup>17</sup>.

*Une fois l'ISE de chaque implantation calculé, elles [les écoles] sont réparties en 20 classes qui regroupent chacune 5 % de la population scolaire. Elles sont classées de manière croissante, en commençant par l'implantation qui obtient l'ISE le plus faible et en terminant par celle qui présente l'ISE le plus élevé (de la classe 1 à la classe 20). Seules les*

<sup>14</sup> Décret organisant un encadrement différencié au sein des établissements scolaires de la communauté française afin d'assurer à chaque élève des chances égales d'émancipation sociale dans un environnement pédagogique de qualité – 20/04/2009 - [https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/34295\\_003.pdf](https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/34295_003.pdf)

<sup>15</sup> Fédération Wallonie-Bruxelles – Inscription 1<sup>e</sup> année secondaire - *L'encadrement différencié* <https://inscription.cfwb.be/lencadrement-differencie/>

<sup>16</sup> Un ménage, au sens économique, est une personne physique ou plusieurs personnes physiques (famille...) vivant sous le même toit et dépendant économiquement les unes des autres - <https://www.becompta.be/dictionnaire/menage>

<sup>17</sup> Fédération Wallonie-Bruxelles – *Indice socioéconomique des implantations, établissements et secteurs statistiques* - <http://www.enseignement.be/index.php?page=28576&navi=4891>

*cinq premières classes, c'est-à-dire 25 % de la population scolaire, sont susceptibles de bénéficier de moyens complémentaires liés à l'encadrement différencié<sup>18</sup>.*

Les écoles secondaires à encadrement différencié qui ont un indice socio-économique faible (ISEF) qui varie de 1 à 5 accueillent un public d'élèves et de parents souvent fragilisés socio-économiquement, parfois d'origine étrangère et ayant fréquemment des difficultés avec la langue française orale et écrite et les codes scolaires. C'est donc à ce public que nous allons particulièrement nous intéresser.

Faut-il encore le rappeler, les écoles en Belgique sont aujourd'hui confrontées à une grande pauvreté des familles. *2.144.000 Belges, soit 18,7 % de la population belge, courent un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (ARPE). C'est ce qui ressort des chiffres de la pauvreté pour l'année 2022 que STATBEL, l'office belge de statistique, publie aujourd'hui sur base de l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (EU-SILC)<sup>19</sup>.*

Les élèves des écoles secondaires à encadrement différencié ont souvent un parcours scolaire chaotique. Ils s'inscrivent dans certaines écoles bien souvent par relégation suite à des échecs et non par véritable choix. *Le présent diagnostic ne revient pas sur le constat – déjà largement connu et faisant l'objet des chantiers du Pacte pour un Enseignement d'Excellence – de l'impact négatif de la structuration implicitement hiérarchisée des filières d'enseignement secondaire, et des mécanismes de relégations scolaires successives qui y sont associées (des sections de transition vers les sections qualifiantes ; au sein du qualifiant du technique de qualification vers l'enseignement professionnel, et du plein exercice vers l'alternance). Comme cela a déjà été largement documenté, cette structuration implique, de facto, que l'enseignement qualifiant se trouve dans la position d'accueillir une part disproportionnellement élevée d'élèves en difficulté, au terme de parcours marqués le plus fréquemment par des expériences d'échecs et d'orientations « négatives »<sup>20</sup>*

La filière qui prépare directement à des métiers (enseignement qualifiant), que l'UFAPEC désire que l'on nomme « filière métier »<sup>21</sup>, si elle devait se voir profondément remaniée dans le cadre des réformes du pacte pour un enseignement d'excellence, est à valoriser absolument pour permettre d'accueillir tous les publics de tous les niveaux socio-économiques et également les élèves qui n'ont pas de difficultés scolaires mais qui rêvent d'exercer un métier. C'est un enjeu essentiel pour que notre système scolaire soit plus efficace et équitable et que les métiers dits manuels soient à nouveau considérés !

<sup>18</sup> Idem.

<sup>19</sup> STATBEL – *Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale* – 16 février 2023 -

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale>

<sup>20</sup> Fédération Wallonie-Bruxelles, Agir pour l'enseignement, État des lieux pour un renforcement transversal de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle, en particulier de l'alternance, décembre 2022, p. 42 - [http://www.enseignement.be/index.php?page=25703&ne\\_id=7259](http://www.enseignement.be/index.php?page=25703&ne_id=7259)

<sup>21</sup> UFAPEC- Mémoire 2019 -Janvier 2019 -

<https://www.ufapec.be/files/files/Politique/memorandum/MEMORANDUM-2019.pdf> -p. . 33

### 3. Des parents face à des « écoles-poubelles »

Nous abordons ici les préjugés dont sont victimes les écoles à encadrement différencié, leurs élèves et leurs parents. Chacun de nous est sujet à des représentations et des idées que nous avons bien ancrées au plus profond de nous et que nous aurions parfois intérêt à nuancer. Nous soulignons ici quelques idées toutes faites qui sont non exhaustives.

Premier stéréotype : on retrouve dans les écoles secondaires à encadrement différencié des élèves qui se dirigent bien souvent vers un enseignement qualifiant. Les indicateurs de l'enseignement 2022 montrent que dans l'enseignement qualifiant et dans l'enseignement spécialisé, les élèves sont en plus grand retard scolaire parce qu'ils ont un niveau socio-économique faible. *En 2020-2021, les élèves de 16 ans sont 68 % à être en retard dans le 1<sup>er</sup> décile de l'indice socioéconomique (le plus défavorisé) alors qu'ils sont 26 % à être en retard dans le 10<sup>e</sup> décile (le plus favorisé)*<sup>22</sup>. Il y a donc une corrélation entre le niveau socioéconomique et le retard scolaire de l'élève même si cette corrélation n'est pas systématique : tous les élèves qui ont un niveau socio-économique faible n'ont pas d'office des difficultés scolaires et les élèves qui sont en difficultés scolaires ne proviennent pas nécessairement d'un milieu socio-économiquement bas, même si c'est plus souvent le cas.

Deuxième stéréotype : certains affirment que dans les écoles secondaires à encadrement différencié, on ne retrouve que des élèves dont le niveau socio-économique est faible ou qui ont des difficultés scolaires. Cette affirmation catégorique est à nuancer car on retrouve aussi, il est vrai et plus rarement, dans ces établissements des élèves qui n'ont pas un niveau social socio-économiquement bas et qui ne sont pas en difficultés scolaires.

Troisième stéréotype : les écoles à encadrement différencié sont des « écoles-poubelles » ! Affirmer, comme on l'entend parfois et souvent de manière dédaigneuse, que dans les écoles à encadrement différencié, on ne retrouve que des élèves défavorisés et en difficultés scolaires est stigmatisant et excluante, car la précarité est d'abord un échec de notre société et l'échec scolaire est d'abord un dysfonctionnement de notre enseignement (comme le dit Paulo Amaro, auteur et conseiller en développement personnel, *quand une plante ne fleurit pas, on corrige l'environnement dans lequel elle pousse, pas la fleur*). Enfin, cela peut être également stigmatisant pour les élèves qui font le choix de s'orienter vers ces écoles secondaires parce que l'orientation vers un métier leur plaît. En effet, trop souvent encore, les écoles à encadrement différencié sont considérées comme des « écoles poubelles » ayant un climat scolaire exécrationnel. Se diriger vers ces écoles est donc perçu comme un échec, même si elles démontrent que leur enseignement est de qualité et qu'elles travaillent dans la bienveillance.

Comment trouver sa place en tant que parent dans un tel contexte ? Ne faut-il pas davantage lutter contre ces clichés ? Nos représentations ne sont-elles pas à changer et la manière dont nous effectuons parfois des amalgames ne doit-elle pas attirer notre attention ? Qui dit école à encadrement différencié ne dit pas nécessairement violence, harcèlement, racket, drogue, échec, professeurs démotivés, parents démissionnaires et

<sup>22</sup> Fédération Wallonie-Bruxelles, *Les indicateurs de l'enseignement 2022* – p. 43 - [http://www.enseignement.be/public/docs/000000000006/00000017525\\_CJWDSBNP.PDF](http://www.enseignement.be/public/docs/000000000006/00000017525_CJWDSBNP.PDF)



élèves désabusés ou en décrochage. Ces sources de craintes pour les parents existent aussi dans d'autres écoles, mais on en parle sans doute moins souvent. Certains parents ne fuient-ils parfois pas ces écoles à encadrement différencié comme si elles pouvaient contaminer leurs enfants et les tirer vers le bas ? Même si la mixité sociale n'est hélas pas toujours au rendez-vous dans ces écoles pour les raisons précitées et que la mixité culturelle est, elle, bien présente, ces écoles sont aussi de véritables laboratoires pour développer des compétences de vivre-ensemble et d'adaptation qui peuvent manquer à d'autres établissements qui restent dans l'entre-soi.

Pour prendre en compte ce public plus défavorisé et fragilisé dont certains se délestent, certaines écoles à encadrement différencié respectueuses et soucieuses des familles et des élèves, décident de mettre, via leur contrat d'objectifs issu de leur plan de pilotage, le focus sur la relation et l'accueil des parents (de tous les parents, y compris les parents les plus défavorisés). Elles se focalisent *sur le partenariat et la collaboration avec les parents des élèves de l'école, en concertation avec le conseil de participation*<sup>23</sup>, car elles savent pertinemment bien que c'est un enjeu essentiel quand il s'agit d'assurer à chaque élève des chances égales d'émancipation sociale.

Outre les moyens financiers, certaines écoles décident de miser sur l'humain et les relations humaines en engageant des éducateurs spécialisés, des médiateurs ou d'autres personnes ressources (ayant souvent une maîtrise de certaines langues étrangères) pour faire le lien entre les familles les plus fragilisées et l'école.

---

<sup>23</sup>Communauté française - Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire – Extrait tiré du chapitre II – Du pilotage des écoles -Section I<sup>ère</sup> – Du plan de pilotage et des contrats d'objectifs – Art. 1.5.2-3 & 1er -10° - [https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/49466\\_019.pdf](https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/49466_019.pdf)

---



## 4. Des parents inégaux par rapport à des écoles inégalitaires

Nous l'avons vu, les inégalités scolaires sont aussi liées à l'origine sociale et culturelle. La sociologie de l'éducation confirme un des faits les plus solidement établis à savoir que le capital culturel hérité de la famille (appréhendé notamment à travers l'instruction des deux parents) est le facteur le plus constant et le plus décisif dans la trajectoire scolaire de l'enfant<sup>24</sup>.

Certains parents, parce qu'ils sont mieux instruits, parce qu'ils sont allés plus longtemps à l'école, savent plus aisément s'occuper de la scolarité de leur enfant et s'impliquer dans la vie scolaire et dans les organes de participation en y représentant les parents (AP et CoPa). Le capital culturel joue également un rôle indéniable dans l'échec scolaire. Certains parents issus de la classe moyenne ou supérieure tentent de reproduire leur statut social en éliminant certaines écoles dans leur choix d'inscription et en mettant le focus sur des écoles où ils espèrent que leur capital culturel pourra se développer. Le sociologue Hugues Draelants qui a étudié la question écrit : *Les parents des classes moyennes et supérieures font preuve d'un rapport à la scolarité bien plus stratégique que celui des parents des classes populaires*<sup>25</sup>.

Il existe des inégalités dans les dispositions langagières et cognitives des parents. Certains parents ne lisent pas à la maison, ne vont pas au théâtre ni au cinéma, connaissent également moins bien la culture et les codes scolaires. Les parents ne sont pas tous égaux par rapport à l'école et surtout à ses attentes. Pour Hugues Draelants que nous avons interrogé<sup>26</sup>, l'école reste inégalitaire et c'est certainement un point important sur lequel repose notre étude : *je pense que l'école n'est pas égalitaire pour la simple raison que les parents n'ont pas la même propension à vouloir s'impliquer dans l'école et à souhaiter participer à ce genre d'instance qui n'attire qu'une fraction du public tous milieux confondus. Si on commence à ventiler par catégories sociales, on se rend compte qu'il y a une surreprésentation des milieux plus privilégiés et une sous-représentation des milieux défavorisés. On cherche juste des parents et forcément on va trouver ceux qui sont les plus intéressés. Si on veut essayer de modifier cela, la première chose à faire est de prendre conscience du problème. Il faut commencer à objectiver la situation comme vous êtes en train de le faire dans votre étude, renvoyer un constat auprès des acteurs scolaires afin qu'ils prennent la mesure de la réalité et qu'ils essayent d'imaginer des solutions en fonction des réalités locales. Pour rendre l'école plus égalitaire, il y a aussi des messages à envoyer à l'ensemble des parents pour essayer de les encourager plus systématiquement à s'ouvrir aux familles précarisées. Mais je sais bien que cela se fait parfois sans que cela ait des effets démentiels et que c'est parfois décourageant. Il y a parfois des blocages intimes et très profondément ancrés dans les psychés des individus, qui sont parfois liés à des contraintes économiques, matérielles, de temps. Cela, ce sont des choses sur lesquelles l'école n'a pas forcément de prise. Elle-même se sent souvent seule face à toute une série de causes qui parfois éloignent les parents de l'institution scolaire.*

<sup>24</sup> DRAELANDTS H., DUPRIEZ V., MAROY C., *Le système scolaire*, Dossiers du CRISP, Décembre 2003 – p. 49.

<sup>25</sup> DRAELANTS H., *Comment l'école reste inégalitaire – Comprendre pour mieux réformer* – Presses universitaires de Louvain -2018 – p. 161.

<sup>26</sup> Interview de Hugues Draelants effectuée par France Baie, le 17 janvier 2023 - annexe 5.

## 5. La participation parentale, pourquoi est-ce si important ?

Permettre la participation de tous à l'école est une priorité pour l'UFAPEC. D'autres mouvements, comme ATD Quart Monde, mettent en avant cette nécessité. Ne laisser personne de côté et prendre le pouls des personnes les plus pauvres, refuser l'exclusion de certaines personnes dans les instances de débat sont des défis de chaque instant. Pour l'UFAPEC, comme pour ATD Quart Monde, la participation de tous les parents, y compris ceux qui sont les plus fragilisés, est un enjeu sociétal majeur. *Leur participation active est un puissant facteur de cohésion sociale, un gage de progrès pour nos démocraties et la condition de la réalisation des droits fondamentaux pour tous. Considérer les personnes très pauvres comme des partenaires à part entière est essentiel pour bâtir une société sans exclusion : révélatrices des insuffisances de notre société, elles doivent devenir notre boussole pour construire une société plus juste et solidaire*<sup>27</sup>.

Dans les écoles, la participation des parents peut se vivre, bien évidemment, à différents niveaux et de différentes manières. Dans les écoles où le public est issu des classes moyennes ou privilégiées, les acteurs scolaires n'ont pas trop de difficultés à rencontrer les parents à la remise des bulletins, aux rencontres parents-professeurs, aux différentes activités organisées par l'école et dans les structures plus officielles de participation (AP et CoPa). Dans les écoles à encadrement différencié, c'est toute autre chose. Et pourtant, il est évident que pour qu'il y ait participation, il faut que les parents soient présents, s'expriment et que l'on tienne compte de leurs avis. C'est LA condition sine qua non ! L'UFAPEC sait combien la participation des parents est un outil essentiel pour démocratiser l'école. Exprimer librement son avis en poursuivant un objectif et un intérêt commun tel le bien-être des élèves est une nécessité à l'école. Tous les acteurs scolaires, y compris les parents, doivent pouvoir être informés, se questionner et questionner. Ils sont en droit de trouver les failles du système et de mettre en avant les points forts de l'institution scolaire dans le respect du projet d'école, de ses valeurs éducatives et de sa pédagogie. Même si cette démarche « bouscule » parfois l'école, tout cela débouche souvent sur des projets très positifs et constructifs.

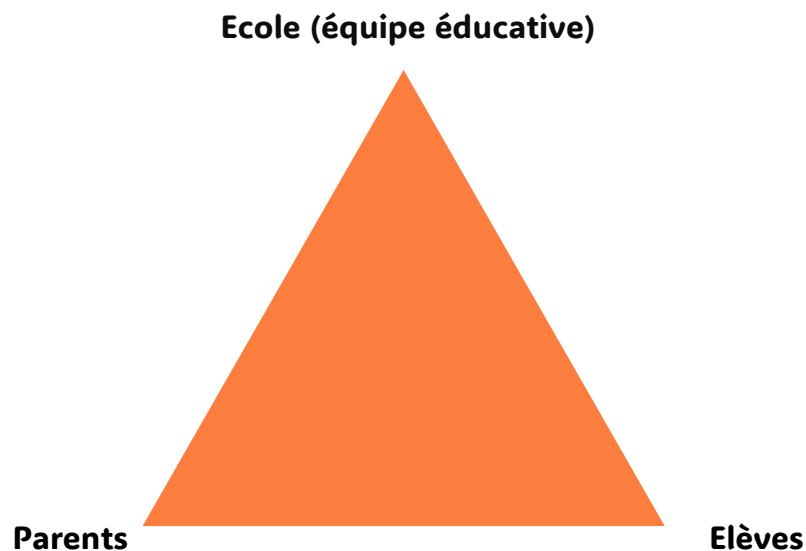
Si depuis bien longtemps on ne met pas en cause les bienfaits d'un partenariat école-familles et que l'on sait que la participation parentale est également un levier pour lutter contre l'échec scolaire, autre enjeu important de notre société, on sait aussi que ce partenariat a ses limites et qu'il n'est pas toujours, et dans tous les contextes, évident de le mettre en place. *On ne demande pas à l'école et à la famille de s'aimer- elles le peuvent difficilement au vu du conflit originel qui les opposent - mais d'être partenaires, chacune avec sa spécificité*<sup>28</sup>. Les freins qui contrecarrent ce partenariat sont, hélas, nombreux et « l'invisibilité » de certains parents que nous avons déjà étudiée dans une précédente analyse<sup>29</sup> n'est qu'un aspect parmi d'autres. Nous développerons cette « invisibilité » et verrons plus loin les autres freins.

<sup>27</sup> ATD Quart Monde – Promouvoir la participation des plus pauvres - <https://www.atd-quartmonde.fr/nos-actions/action-pour-laces-a-la-parole/>

<sup>28</sup> HOUSSEONLOGE D., *Le partenariat école-famille. Ses bienfaits et ses limites* – analyse UFAPEC 2008 - <https://www.ufapec.be/files/files/Partenariat.pdf>

<sup>29</sup> BAIE F., *Parents invisibles, pourquoi ?*, analyse UFAPEC février 2022, n°02/22 – p. 23 <https://www.ufapec.be/nos-analyses/0222-parents-invisibles.html>

La participation des parents à l'école n'a-t-elle pas aussi plus de facilité à émerger quand celle-ci fait partie d'une culture d'école ? La participation, ce n'est pas quelque chose de ponctuel, quelque chose que l'on décrète seulement, mais quelque chose qui se vit et qui doit se concevoir dans sa globalité et dans la durée. Bien sûr la participation se vit à travers les organes officiels reconnus au sein de l'école, l'association de parents et le conseil de participation lorsqu'ils existent et remplissent effectivement leur rôle, mais elle se vit également à travers les rencontres et les activités de tous les jours. Les échanges entre l'école, les parents et les élèves sont cruciaux pour la bonne santé d'une école. Pour Bruno Derbaix, ce triangle magique "parents-élèves-école (équipe éducative)" revêt une importance capitale, car il vise le mieux vivre-ensemble. *Quelle que soit la situation dans laquelle on se trouve, si on retire un de ces éléments on a un problème ! Avoir ce triangle bien en tête, c'est une façon de voir où sont les soucis et d'éventuelles pistes de solutions*<sup>30</sup>.



---

<sup>30</sup> Baie F., *Comment faciliter le partenariat école-familles dans l'enseignement fondamental à encadrement différencié ?*, étude UFAPEC août 2018, n°11-18 - <https://www.ufapec.be/files/files/analyses/2018/1118-ET1-partenariat-encadrement-differencie.pdf>

---

## 6. La représentation parentale dans les textes légaux

Cette participation que nous visons est reconnue officiellement dans les textes légaux. En effet, dans le Livre I du code de l'enseignement – titre III et titre V – chapitre III – *De la participation*, nous trouvons les organes officiels représentant les parents, qui les invitent à participer à la vie de l'école et à donner leurs avis. La section 1<sup>ère</sup> – *Du conseil de Participation* décrit ce qu'est le CoPa et la section III – *Des associations de parents d'élèves* décrit ce qu'est l'AP<sup>31</sup>.

- **Le CoPa (conseil de participation)**

Dans le code de l'enseignement à l'article 1.5.3.1 §1<sup>er</sup>, il est dit qu'*il est créé dans chaque école un conseil de participation*. C'est une obligation légale. L'article 1.5.3.1 §2, décrit quant à lui les missions de ce conseil.

Le CoPa est un espace de démocratie et de débat. C'est le seul lieu qui réunit autour d'une table, tous les acteurs de l'école : direction, pouvoir organisateur, enseignants, parents, élèves (obligatoire en secondaire), membres du personnel ouvrier ou administratif, membres de l'environnement social et culturel de l'école (facultatif). Il donne à ceux-ci la possibilité d'exprimer leur avis, de dialoguer et de faire des propositions concrètes dans le but d'améliorer la qualité de vie et d'apprentissage de tous les enfants dans l'école<sup>32</sup>.

Grâce au conseil de participation, les parents, tout comme les autres acteurs scolaires, peuvent, entre autres, émettre un avis sur le projet d'école, sur le règlement d'ordre intérieur de l'école (ROI) ou encore sur le plan de pilotage<sup>33</sup> de l'école.

L'UFAPEC revendique que le conseil de participation soit un organe où les parents soient réellement entendus. La « Coalition des parents de milieux populaires et des organisations qui les soutiennent pour changer l'école »<sup>34</sup> exprime également ce souhait. Via le manifeste de cette coalition, les parents de milieux populaires demandent *que les écoles fassent réellement le travail de construire un conseil de participation qui fasse une place à nos questions, à nos besoins de co-éducateurs, un lieu où dire quand cela ne va pas et aussi quand ça va bien, où chercher des solutions ensemble, pour que l'école comprenne les parents et que les parents comprennent l'école. Que nous soyons respectés par l'école, quelques soient nos difficultés (financières et langagières)*<sup>35</sup>.

---

<sup>31</sup> Communauté française - *Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire* - extrait du Livre I du code Titre III & Titre V/ Chapitre III/ Section III. -

[https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/49466\\_019.pdf](https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/49466_019.pdf)

<sup>32</sup> UFAPEC – *Pour tout connaître sur le Conseil de Participation* -

<https://www.ufapec.be/actualite/10112022-actu-copa.html>

<sup>33</sup> Le plan de pilotage décline les objectifs spécifiques que l'école se propose de mettre en œuvre pour atteindre les objectifs d'amélioration du système éducatif.

<sup>34</sup> CGé – Changements pour l'égalité – Coalition des parents de milieux populaires et des organisations qui les soutiennent pour changer l'école - <https://changement-egalite.be/coalition-des-parents-de-milieux-populaires-et-des-organisations-qui-les-soutiennent-pour-changer-lecole/>

<sup>35</sup> Manifeste de la Coalition des parents de milieux populaires et des organisations qui les soutiennent pour changer l'école, diffusé le 26 avril 2023. Pour plus d'information sur cette coalition :

<https://www.jeunessequartmonde.be/la-coalition-des-parents-de-milieux-populaires/>

- **L'AP (association de parents)**

Dans le code de l'enseignement –à l'article 1.5.3-12, il est dit que *l'association de parents s'inscrit dans le cadre du projet pédagogique de l'école*. Elle a pour mission de faciliter les relations entre les parents et l'ensemble de la communauté éducative, dans l'intérêt de tous les élèves, de leur réussite et de leur épanouissement dans le respect des droits et obligations de chacun. L'association de parents organise une veille passive et active en vue d'informer le plus objectivement possible tous les parents<sup>36</sup>.

Le comité de l'AP a différents rôles dont celui d'informer, de consulter, d'organiser des activités, de mener des projets, de collaborer avec l'école, de représenter les parents de l'école, etc. C'est aussi un lieu d'information et de débat autour de sujets liés à la politique de l'enseignement, des institutions ou de l'éducation. Le comité, qui représente tous les parents, est considéré par l'école comme un interlocuteur très intéressant pour connaître les préoccupations des parents et obtenir un feed-back des familles.

*Pour l'UFAPEC, l'AP est le partenaire privilégié qui représente les parents au sein de l'école et est le relais vis-à-vis de la direction de l'établissement. L'association de parents soutient aussi les parents dans leurs responsabilités d'éducateurs et de citoyens, et développe la solidarité entre les personnes<sup>37</sup>.*

Entre l'AP et le CoPa, une communication doit s'établir. Les parents responsables du comité de l'AP doivent informer les parents présents au CoPa des préoccupations des parents et vice-versa. Les parents élus au CoPa doivent faire le relais de certains sujets qui ont été discutés au sein de l'AP et répercuter à celle-ci les décisions qui ont été prises en CoPa et qui pourraient la concerner.

Ces deux organes, AP et CoPa, complémentaires, sont très précieux à l'école et utiles à la démocratie scolaire. Grâce à eux, la voix des parents est entendue et, dans l'idéal, prise en compte.

*Il me semble important que les parents aient une place dans l'école, c'est évident, puisque les responsabilités éducatives incombent à la fois aux familles et à l'école. L'école a une mission d'éducation mais aussi d'instruction. Il y a un intérêt à ce qu'un dialogue se noue et qu'il y ait des lieux comme l'association de parents et le conseil de participation qui puissent exister<sup>38</sup>, affirme Hugues Draelants, sociologue.*

Mais si cette participation est belle sur papier, elle est pour certaines écoles encore difficile à concrétiser.

---

<sup>36</sup> Communauté française - Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire — Extrait issu du Livre I du Code de l'Enseignement / Titre III & Titre V/ Chapitre III/ Section III.-

[https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/49466\\_019.pdf](https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/49466_019.pdf)

<sup>37</sup> <https://www.ufapec.be/association-de-parents/>

<sup>38</sup> Interview de Hugues Draelants effectuée par France Baie, le 17 janvier 2023 – annexe 5.

## 7. « Directions cherchent désespérément parents moins favorisés ! »

« L'invisibilité » de certains parents moins favorisés pose problème aux directions des écoles secondaires à encadrement différencié. On le constate, ces directions parviennent difficilement à avoir des parents au sein de leur conseil de participation et de l'association de parents. Les animateurs de l'UFAPEC, présents et actifs sur le terrain, remarquent également qu'il y a pas mal de parents présents au sein de ces organes dans les écoles fondamentales et qu'il y a moins de parents qui participent aux réunions de parents dans les écoles secondaires, mais principalement dans les écoles secondaires à encadrement différencié. Or, ce manque de parents rend plus complexe la tâche des directions. *On aurait tendance à penser que de ne pas avoir des parents dans la sphère de l'école est confortable parce que l'on n'a pas besoin d'obtenir leur approbation ou leur avis pour aller plus loin. Le règlement d'ordre intérieur pourrait se faire en interne sans demander leurs avis. Cela, c'est valable un temps mais, très vite, on se rend compte que c'est important d'avoir cet interlocuteur-là parce que c'est important d'avoir un retour, d'avoir un feedback pour savoir si ce que l'on fait à l'école est bien, pour savoir si cela correspond aux attentes des jeunes et de leurs familles. Est-ce que vous aimeriez que l'on aille plus loin dans telle ou telle dimension, est-ce que vous vous voudriez que l'on lâche la bride sur d'autres points ? Est-ce que vous voudriez que l'on fasse plus ou moins de voyages ? Est-ce que vous voulez plus d'aides ? Est-ce que la remédiation fonctionne ? Nous avons parfois l'avis des parents sur un bulletin, sur de l'individuel mais nous n'avons pas de retours sur les aspects collectifs<sup>39</sup>, explique Colin Thayse, directeur de l'Institut Notre-Dame à Anderlecht.*

Les directions du secondaire de l'enseignement à encadrement différencié regrettent de ne pas pouvoir plus facilement avoir l'avis des parents, car ils savent pertinemment bien que c'est un plus pour le fonctionnement de leur école que de connaître le pouls de ses utilisateurs.

Dans un bon nombre d'écoles secondaires à encadrement différencié, la population scolaire est mouvante et cela ne facilite pas la communication avec les parents. *Dans le qualifiant, on s'inscrit toute l'année, on quitte toute l'année. Il y a aussi des exclusions d'école suite à des sanctions disciplinaires qui provoquent ce va et vient. Au secrétariat, on a chaque jour des arrivées et des départs. Il y a aussi les changements d'orientation au sein de l'école. Il n'y a quasi pas un jour où il n'y a pas de communication à faire<sup>40</sup>, nous explique Pierre-Henri Defays, directeur de l'Institut Saint-Laurent à Liège.*

Ce mouvement de rotation ne favorise pas l'envie des parents de s'engager dans une association de parents ou un conseil de participation. De plus, certains parents ne savent pas toujours bien lire les communications qui leur sont envoyées par manque de maîtrise de la langue française ou par manque de connaissance informatique. Beaucoup de ces parents n'ont pas fait d'études au-delà du primaire. Certaines écoles, comme l'Institut Saint-Laurent, brassent plus d'une centaine de nationalités différentes et accueillent de nombreux primo-arrivants. Certaines écoles ont également des parents qui sont

<sup>39</sup> Interview de Colin Thayse, effectuée par France Baie, le 16 janvier 2023 – annexe 1.

<sup>40</sup> Interview de Pierre-Henri Defays, effectuée par France Baie, le 9 février 2023 – annexe 8.



analphabètes. L'UFAPEC y a déjà consacré une étude<sup>41</sup>. En Belgique, il y a en effet de nombreux analphabètes « fonctionnels » qui ont des bases en lecture et en écriture, mais sans que cela soit suffisant pour se débrouiller dans la vie quotidienne, au travail comme dans la société<sup>42</sup> ; et que dire de l'analphabétisme numérique qui exclut encore plus de familles !

Certaines directions n'ont plus l'énergie pour trouver et recruter des parents pour faire partie de l'association de parents et du conseil de participation. Ils reculent bien souvent les échéances pour organiser des *cafés des parents*, des goûters ou des réunions qui les feraient venir, car tout cela leur prend énormément d'énergie et de temps. Une recette miracle pour attirer les parents moins favorisés à l'école, serait-ce cela la solution ? Certaines directions en auraient bien envie, mais la participation comme on la conçoit, ici, se joue malheureusement ou heureusement dans l'entretien des contacts formels et informels continuels, dans la durée, dans le climat de l'école, dans sa culture et dans l'esprit de collaboration qui se crée et s'installe à tous niveaux.

Dans l'enseignement secondaire à encadrement différencié, un élément à prendre en considération est également l'âge des enfants. Dans les écoles fondamentales, les enfants sont jeunes et moins autonomes, et par conséquent les parents sont plus présents. Dans ces écoles, on voit rarement les enfants seuls à l'école. La complexification du contenu de la scolarité dans le secondaire peut freiner certains parents à se présenter dans les organes officiels de participation et de représentation. Plus on avance dans la scolarité, plus les parents qui sont culturellement éloignés de l'école peuvent se sentir moins légitimes. Certains parents n'ont peut-être pas eux-mêmes été jusqu'en secondaire dans leur propre scolarité. Il y a une forme d'anonymisation plus grande en secondaire. La taille de l'école est plus importante, on n'est souvent plus dans des petites structures « à taille humaine ».

En secondaire, les parents ne se rendent plus à l'école pour aller déposer ou rechercher leur enfant, donc ils en sont déjà éloignés physiquement. Il y a moins de contacts interpersonnels informels quotidiens, on ne voit plus les enseignants, il n'y a plus un enseignant référent, il y a une multiplicité d'enseignants. L'école secondaire est souvent une grosse structure avec beaucoup de monde. L'interconnaissance est beaucoup moins forte.

Tout cela explique que la présence des parents est moindre en secondaire et que leur absence est sans doute renforcée dans l'enseignement secondaire à encadrement différencié.

D'autres freins existent encore, nous les verrons plus loin.

---

<sup>41</sup> HOUSSELOGE D., en collaboration avec LORIERIS B., *Les relations école-famille - Quand les parents ne lisent pas et n'écrivent pas. Le point de vue des parents – étude UFAPEC n°36.12/ET-2 – décembre 2012 -* <https://www.ufapec.be/files/files/analyses/2012/3612-et2-parents-en-alpha.pdf>

<sup>42</sup> OCDE – WERQUIN P., *Les enquêtes de l'OCDE sur la littératie des adultes : concepts et principaux résultats.* Université de Genève, le 30 mars 2007- [http://www.educationeconomics.unige.ch/Agenda/Werquin\\_mar07.pdf](http://www.educationeconomics.unige.ch/Agenda/Werquin_mar07.pdf)

---

## 8. Enseignants impliqués dans cette collaboration

Si les directeurs regrettent ce manque de présence, ils ne sont pas les seuls. Les enseignants, eux aussi, cherchent des pistes pour attirer les parents à l'école. Dans certaines écoles secondaires à encadrement différencié, la collaboration avec les parents est inscrite comme étant un des objectifs du plan de pilotage<sup>43</sup>. C'est le cas de l'Institut Notre-Dame de Lourdes à Laeken<sup>44</sup>. Les enseignants que nous y avons rencontrés font partie d'un groupe de travail ayant pour objectif de renforcer les liens école-familles. Ils nous ont exprimé leur désarroi.

Dans cette école, après avoir effectué une première réunion d'information générale sur l'école et avoir pris note des noms des parents qui semblaient être intéressés à faire partie d'une association de parents ou d'un conseil de participation, les enseignants ont relancé les parents en les invitant à un goûter. Les enseignants ont même conçu des flyers, en jouant sur le visuel, qu'ils ont distribué aux parents directement, mais aussi via les élèves et via les associations de quartier qui gravitent autour de l'école et qui ont des contacts avec les parents. *Je n'ai eu aucun retour. Ils sont censés être déjà là depuis 10 minutes. Nous avons réinvité tous les parents, les boissons et biscuits sont prêts pour les accueillir. Depuis le 29 septembre, nous n'avons pas chômé pour essayer de les faire venir à l'école, nous nous sommes réunis pour concevoir des flyers. Dans ces flyers, on rappelle les objectifs de l'association de parents. Ces flyers ont été distribués à la réunion des parents avant Noël avec le bulletin pour essayer d'avoir encore d'autres parents qui se proposeraient. Mais nous n'avons eu, encore une fois, aucun retour. On voulait, par ces flyers, inviter les parents à rejoindre l'association de parents et venir aussi aujourd'hui. Certains parents, que nous avons vus en personne, nous ont dit qu'ils viendraient mais apparemment ce n'est pas suffisant car personne n'est là aujourd'hui. On a retrouvé des flyers sur le trottoir dans la rue juste après. Certains parents l'ont bazaré directement en sortant. Nous devons évaluer ce que l'on a fait et voir comment on pourrait faire mieux,* explique une enseignante.

Avec l'aide de l'UFAPEC, les enseignants ont remis les choses à plat et ont analysé la situation afin de voir ce que l'on pourrait faire d'autre pour faire venir les parents à l'école.

La plupart des enseignants sont donc bien conscients, eux aussi, de l'importance de cette collaboration avec les familles moins favorisées. Mais ils ne le sont pas tous. Ne faudrait-il pas d'ailleurs encore renforcer les formations des enseignants dans ce sens afin qu'ils comprennent mieux ces familles et l'intérêt de les associer à la vie de l'école ? Dans son étude intitulée « Baromètre de la diversité – Enseignement 2018 » et à laquelle de nombreux chercheurs universitaires ont participé, UNIA<sup>45</sup> rappelle, elle aussi, la nécessité de conscientiser les enseignants à l'importance de la relation avec les parents,

---

<sup>43</sup> Le plan de pilotage de chaque école est établi dans le cadre des objectifs d'amélioration du système éducatif et, le cas échéant, des objectifs particuliers dont le partenariat et la collaboration avec les parents des élèves de l'école, en concertation avec le conseil de participation. Voir : Communauté française - Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire - Art.1.5.2-3 - &1<sup>er</sup> - 10° - [https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/49466\\_019.pdf](https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/49466_019.pdf).

<sup>44</sup> Interview effectuée par France Baie, le 19 janvier 2023 – annexe 6.

<sup>45</sup> UNIA est une institution publique indépendante qui lutte contre la discrimination et défend l'égalité des chances en Belgique. - <https://www.unia.be/fr>

notamment dans un environnement multiculturel, avec une attention particulière pour les parents qui, en raison de leur éloignement de la culture scolaire, pourraient éprouver des difficultés à rentrer en contact avec les enseignants ou se sentir exclus<sup>46</sup>.

Les intentions sont souvent bonnes dans le camp des enseignants et du législateur, mais cela ne suffit pas ! On veut faire avec et pour les parents, mais, très souvent, l'institution scolaire définit seule et préalablement les rôles, les modalités et les modes de collaboration. N'oublie-t-elle pas parfois dans ces définitions et ce balisage d'impliquer les parents et de les consulter ?

De nombreux moyens permettent cette consultation. Voici quelques exemples : organiser des *cafés des parents*, des assemblées générales de parents, des rencontres parents-professeurs, des parents délégués de classe, des sondages écrits et oraux (avec traducteurs ou interprètes), des boîtes aux lettres pour y déposer des suggestions, des soupers multiculturels accompagnés de débats sur thèmes éducatifs, des réunions du conseil de participation, etc.

Il est souvent nécessaire d'échanger davantage entre acteurs scolaires et de se mettre au clair sur les rôles et missions de chacun. Dans toute communication, la compréhension et la transparence n'est-elle pas une des clefs ?



© Pixabay

<sup>46</sup> UNIA – Baromètre de la diversité -

[https://www.unia.be/files/Documenten/Publicaties\\_docs/1210\\_UNIA\\_Barometer\\_2017\\_-\\_FR\\_AS.pdf](https://www.unia.be/files/Documenten/Publicaties_docs/1210_UNIA_Barometer_2017_-_FR_AS.pdf) - p. 35

## 9. Implication des parents défavorisés dans les organes de participation et de représentation à l'étranger : est-ce mieux ?

Il semble qu'à l'étranger, dans certains pays, l'implication des parents défavorisés à l'école est tout aussi compliquée qu'en Belgique. Les parents ont tendance à faire confiance à l'institution scolaire et ne sont pas toujours prompts à prendre une place dans la sphère scolaire.

*Au Québec, autant les autorités scolaires que les fédérations de parents déplorent la faible participation parentale aux différentes structures scolaires et même aux élections de leurs représentants dans celles-ci (Fédération des comités de parents du Québec, 2009 ; Proulx, 2008). La réalité montre une implication plutôt faible de ceux-ci à l'école, particulièrement des parents provenant de milieux défavorisés qui délèguent une grande partie de leur mandat éducatif à l'école. Ceux qui collaborent de façon soutenue à l'école constituent une minorité et sont, pour la plupart, issus de milieux favorisés (Deniger et Roy, 2002 ; Perier, 2005)<sup>47</sup>.*

En France, le sociologue Pierre Périer fait aussi état du manque de parents moins favorisés dans les organes officiels représentant les parents, mais aussi aux réunions de parents et rencontres moins officielles. *À partir de ce tournant des années 1980, les parents sont davantage sollicités par l'école qui attend d'eux une coopération pour les apprentissages scolaires. Et cette sollicitation met au jour les inégalités de ressources et de compétences des parents face à l'école. À ce moment-là, le modèle de relation parents-école s'individualise avec, d'un côté, des parents stratèges consommateurs d'école et de l'autre des parents qui n'entrent pas dans ce jeu, des parents "invisibles". Du fait des autres, ils sont surexposés. On voit émerger la notion de parent "démissionnaire". Mais c'est l'école qui fabrique cette catégorie de parents qui ne répondent pas à ses attentes. Elle le fait de façon unilatérale. Cette attente de l'école dévoile les inégalités entre parents et pointe du doigt ceux qui sont trop absents ou qui ne répondent pas aux demandes de l'école. Ce sont les parents des enfants qui ont le plus de difficultés scolaires qui répondent le moins aux attentes<sup>48</sup>.*

Pour ce sociologue, même s'ils sont « invisibles », les parents issus de milieux précarisés ne sont pas indifférents à la vie scolaire de leur enfant. Il explique qu'on juge souvent les parents précarisés comme non impliqués ou en décalage avec l'école. Ils ne sont pourtant pas démissionnaires et savent pertinemment bien que l'école est quelque chose d'important. Ils aimeraient d'ailleurs que leurs enfants réussissent, obtiennent un diplôme et fassent mieux qu'eux. *La réussite de leur progéniture serait en soi une revanche sur ce qu'ils n'ont souvent pas obtenu. L'école peut parfois culpabiliser certains parents qui sont peu présents, elle peut les stigmatiser et n'a pas toujours le*

<sup>47</sup> LARIVÉE S., TERRISSE B., RICHARD D., « La collaboration école-famille : quelles compétences les parents québécois jugent-ils nécessaires pour s'impliquer ? », in La revue internationale de l'éducation familiale, 2013/2 (n°34), p. 2 - <https://www.cairn.info/revue-la-revue-internationale-de-l-education-familiale-2013-2-page-105.htm>

<sup>48</sup> <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2019/09/17092019Article637043024900105953.aspx>  
Voir aussi le livre de Pierre Périer – PERIER P. - *Des parents invisibles : l'école face à la précarité familiale*, Paris : PUF, 288 p. -2019.

*comportement adéquat pour donner à ces familles précarisées leur juste place. En adoptant souvent une position autoritaire et hiérarchique, elle loupe le coche pour permettre à ces familles de se sentir en confiance<sup>49</sup>.*

## 10. Les parents moins favorisés sont-ils réellement demandeurs de participation à l'école ?

En Belgique, les parents moins favorisés de la « Coalition des parents de milieux populaires » affirment qu'ils s'intéressent à l'éducation et à la scolarité de leurs enfants. *L'école pense souvent qu'on s'en fiche de la scolarité et de l'éducation de nos enfants et ça c'est faux ! L'école pense souvent qu'on est de mauvais parents et c'est blessant et humiliant<sup>50</sup>.* Nous verrons plus loin que les parents moins favorisés (ceux qui sont venus aux réunions de parents que nous avons organisées et qui se disent également eux-mêmes être intéressés par l'éducation et la scolarité de leur enfant) ne sont pas toujours unanimes pour dire que tous les parents s'intéressent à la scolarité de leurs enfants. Certains de ces parents, il est vrai, en petite minorité, jugent parfois les parents absents comme démissionnaires. La vision de Pierre Périer et des parents de la « Coalition des parents de milieux populaires » diverge donc parfois de la leur.

Être intéressé par l'éducation et la scolarité de son enfant est une chose, participer aux réunions d'AP et de CoPa en est une autre. On peut se demander si les parents moins favorisés sont vraiment demandeurs de cette participation. Nous désirons que les parents prennent une place dans ces organes de participation et de représentation, mais sont-ils, pour finir, réellement preneurs ? Nos représentations de l'école idéale et participative coïncident-elles avec leurs perceptions ? À force de vouloir ces parents à l'école, ne les stigmatisons-nous pas en mettant le focus sur leur absence comme le prétend, plus haut, Pierre Périer ?

Lors de nos animations dans les écoles, nous pouvons constater que le type de relations que les familles nouent avec l'institution scolaire est variable et est socialement différencié. En effet, d'une école à une autre, les parents vont être plus ou moins demandeurs de s'investir dans les organes de participation et de représentation. On retrouve souvent dans les écoles fréquentées par la classe moyenne ou privilégiée, plus de parents prêts à s'engager dans les AP et les CoPa que dans les écoles à encadrement différencié. Aussi, au sein d'une même école secondaire à encadrement différencié, les parents ne sont pas non plus homogènes même s'ils ont pour la plupart tous un niveau socio-économique faible. Quelques-uns, plus proches des codes scolaires, plus proches de la classe moyenne et des attentes de l'école, vont oser s'engager timidement dans la participation, d'autres pas du tout.

On peut dire que la notion d'éducation et de partenariat est socio-culturellement construite. Le sociologue Hugues Draelandts fait état de ce constat également. *Quand on parle des familles défavorisées, des familles populaires, on ne parle pas d'un bloc homogène. Il y a forcément de la diversité aussi au sein de ces catégories sociales. Il y a*

<sup>49</sup> BAIE F, *Parents invisibles, pourquoi ?* – analyse UFAPEC – février 2022 -

[https://www.ufapec.be/files/files/analyses/2022/UFAPEC\\_0222-Parents-invisibles.pdf](https://www.ufapec.be/files/files/analyses/2022/UFAPEC_0222-Parents-invisibles.pdf)

<sup>50</sup> Manifeste de la Coalition des parents de milieux populaires et des organisations qui les soutiennent pour changer l'école.



*des familles populaires qui sont plus intégrées, plus stables qui sont plus proches dans leurs comportements, des classes moyennes. Il peut y avoir des familles populaires qui sont beaucoup plus éloignées de l'école, qui vivent dans une plus grande précarité. Il est beaucoup plus difficile de les amener vers l'école, de les intéresser à l'institution scolaire. Ce qui ne veut pas dire qu'elles se désintéressent de l'éducation de leurs enfants, mais elles ne se sentent pas forcément légitimes. Elles délèguent le travail à l'institution et elles n'ont pas forcément cette idée qu'il faudrait coéduquer, être partenaire. Cela, c'est vraiment une conception très « classe moyenne ». Ce qui pose un problème en soi parce que les enseignants, en se basant sur ce rapport à l'école et cette proximité dans les attentes et dans la conception de la manière dont il s'agit de travailler ensemble et de se diviser le travail, ont l'impression que certains parents sont de meilleurs parents que d'autres parce que simplement ils partagent leurs attentes ou leurs visions de ce qu'est l'éducation<sup>51</sup>.*

Le danger serait donc de stigmatiser les parents moins présents car ils ne répondent pas aux attentes des enseignants et de l'école et, à un niveau plus haut, du législateur. L'absence des parents fragilisés est parfois jugée comme de la démission alors qu'elle ne l'est pas spécialement dans leur chef. Ne devrions-nous pas, dans nos affirmations et nos jugements, prendre plus de recul et être beaucoup plus nuancés ? Certains parents, qui s'intéressent à leurs enfants, ne sont pas pour autant demandeurs de s'investir dans des organes plus officiels tels que l'AP et le CoPa. La participation que nous désirons ne va donc pas de soi ! Nous formulons ici l'hypothèse que la conception de l'éducation, du partenariat scolaire est étroitement liée à celle de la démocratie et de la citoyenneté. Les parents plus fragilisés se perçoivent-ils comme des citoyens et des acteurs à part entière dans notre société ? S'en sentent-ils compétents ? Sont-ils convaincus que leur action peut apporter quelque chose ? Cela demande au préalable de se sentir intégré, de croire en soi, à ses compétences.

*C'est sûr que les parents qui s'impliquent dans la relation scolaire, qui ont un contact avec les enseignants, qui représentent les autres familles dans ces instances (AP et CoPa) ne sont pas nécessairement représentatifs de la diversité sociale, économique et culturelle des familles qui fréquentent l'école. Même dans la conception que les parents ont de l'école et du rapport à l'institution et à ces acteurs, il y a de la diversité. Cette idée qu'il est indispensable, pour le bon fonctionnement de l'école et de l'éducation en général, qu'il y ait une articulation, une collaboration et une concertation entre les parents et les acteurs pédagogiques est un point de vue qui est socialement situé lui-même. D'une certaine manière, c'est le point de vue qui est partagé par l'institution scolaire, par les parents des classes moyenne et supérieure, mais qui n'est pas forcément une évidence pour tous les parents<sup>52</sup>, souligne encore Hugues Draelandts.*

---

<sup>51</sup> Interview de Hugues Draelandts, effectuée par France Baie, le 17 janvier 2023 – annexe 5.

<sup>52</sup> Idem.



## 11. La vision des principaux intéressés sur leur place dans les organes de participation et de représentation (AP et CoPa)

En voulant parfois nous mettre dans la peau des parents moins favorisés, on aurait tendance à se poser des tas de questions et à faire des suppositions qui sont peut-être stéréotypées ou, au contraire, qui se vérifient. Plutôt que faire ces suppositions, nous leur donnons la parole. Quelle est leur vision de leur place à l'école au niveau de leur participation ?

### A) Que pensent les parents moins favorisés ?

Nous avons eu des échanges avec les parents dans l'accompagnement de quatre écoles de Bruxelles et Charleroi (l'Institut Notre-Dame à Anderlecht, l'Institut Notre-Dame de Lourdes à Laeken, le Centre Scolaire des Dames de Marie à Saint-Josse-ten-Noode et une école secondaire à encadrement différencié de la région de Charleroi désirant garder l'anonymat). Nous en avons extrait et rassemblé les passages qui nous semblent intéressants pour notre étude.

- Les parents trouvent important de pouvoir donner leur avis à l'école

Il semble que les parents qui ont répondu présents à nos réunions trouvent important de donner leur avis à l'école. Cela concerne plus l'organisation de l'école et ce qui pourrait améliorer le bien-être des enfants. Ils ont envie de pouvoir dire ce qui ne va pas ou ce qui ne leur semble pas normal.

**Pedro :** *Je pense que c'est important de pouvoir donner son avis à l'école parce qu'il y a toujours des choses à améliorer, ça c'est certain ! Je parle, par exemple, des sorties autorisées. On laisse tout de même sortir les enfants alors qu'ils n'ont pas de sorties autorisées. Cela, c'est un truc que l'école devrait gérer parce que maintenant dans les rues on peut faire n'importe quoi. Ce n'est pas toujours très sécurisant. On reçoit également des messages tous les jours qui nous disent : « Votre enfant terminera à telle heure » alors que normalement, ils devraient terminer vers 15h20. Il faut pouvoir se débrouiller dans la vie pour pouvoir venir chercher les enfants durant la journée. On ne tient pas assez compte de l'emploi du temps des parents. C'est presque tous les jours que les horaires changent. De mon temps, ce n'était pas du tout comme cela. On dépose parfois notre fille à l'école le matin et une heure après on reçoit un message comme quoi il faut venir la rechercher. À côté de cela, je comprends qu'il y ait des malades, qu'il y ait des professeurs absents. Il y a peut-être moyen de garder les enfants à l'école et de leur faire faire autre chose.*

**Burim :** *Moi, perso, je crois que nous avons notre mot à dire, indirectement, et nous sommes d'accord. Il y a des lois qui ont prévu des choses et nous on doit les suivre pour permettre un meilleur avenir à nos enfants et pouvoir s'exprimer avec nos mots quelque part à l'intérieur de l'école. Parce que souvent, ils s'arrêtent dehors les mots. On discute entre nous dehors, mais ce n'est jamais à l'intérieur de l'école. Et quelque part, l'école aussi peut-être voudrait bien changer ou faire quelque chose. Mais vu qu'elle n'a jamais entendu ça, elle se dit que tout le monde est content. Moi, je veux construire quelque*

chose. Il faut échanger. Il n'y a qu'un nom derrière un cahier et un numéro de téléphone en cas d'urgence, l'école ne nous connaît pas vraiment. On vit dans un pays où la démocratie prime avant tout. C'est un minimum de l'avoir aussi à l'école.

- **Les parents veulent que l'on tienne plus souvent compte de leurs avis**

Les parents désiraient que l'on tienne plus compte de leur avis et que cela produise des effets.

**Salima** : *On veut être plus entendus. C'est parce que nous nous intéressons à nos enfants. Ce que vivent nos enfants à l'école est important pour nous.*

**Imane** : *C'est bien de faire des réunions comme celle-ci pour connaître nos avis.*

**Pedro** : *Effectivement, on voudrait être plus entendus.*

- **Les parents ont une vision de leur place dans les structures de représentation (AP et CoPa)**

Les quelques parents qui trouvent qu'une association de parents ou un conseil de participation valent la peine d'être investis sont bien conscients que l'école fait déjà beaucoup pour leur enfant et voudraient rendre quelque part « la monnaie de la pièce » en rendant service. Les parents interrogés trouvent qu'il serait intéressant d'échanger au conseil de participation avec tous les acteurs de l'école, car ils veulent que les enfants soient épanouis à l'école. Ils sont bien conscients que le directeur n'a qu'un angle de vue et est parfois noyé par les charges administratives pour connaître en plus le point de vue des parents.

**Hanane** : *On doit réfléchir pour faire en sorte que nos enfants aiment l'école du début à la fin. On doit échanger, réfléchir pour changer les choses. Moi, j'ai posé la question à mes enfants sur ce qu'il y a de meilleur à l'école. Ma fille a répondu « moi, j'aime jouer à la star ». Ils aiment les stars.*

**Jamila** : *L'école appelle les parents et l'école aide nos enfants. Nous aidons l'école aussi. Nos enfants passent beaucoup de temps à l'école et avec nous. Moi, ça m'intéresse.*

**Jean-Marc** : *Mais parfois, quand on est directeur et qu'on a notre nez dans le bazar, il y a des choses évidentes et que l'on ne voit plus. Chez les directeurs, la partie administrative est parfois tellement prenante que les directions ne font plus que cela. Ils ne voient plus les à-côtés.*

**Vanessa** : *Je suis d'accord avec Monsieur et Madame, cependant, parfois, comme il y a plusieurs personnes autour de la table, comme vous dites, il peut être intéressant d'avoir les différents points de vue : le point de vue de l'élève, le point de vue du parent, etc. Le point de vue du parent peut être différent de celui de l'enfant et c'est cela qui est intéressant.*

D'autres parents sont mitigés par rapport à ces organes et viennent à la réunion concernant l'association de parents et le conseil de participation en ne connaissant pas

ces structures. Ils sont là parce qu'ils sont juste curieux et ne voudraient pas louper une information essentielle qui pourrait jouer en faveur de la réussite de leur enfant.

**Mohamed :** *Moi, je ne connais pas bien cette sorte de structure. Je suis venu pour en savoir un peu plus et aussi peut-être pour parler avec les autres personnes.*

**Pedro :** *Nous, on vient aux réunions de parents en ne sachant pas si on va gagner au Lotto ou pas. Si cela va être intéressant ou pas.*

Si la majorité des parents présents à nos réunions affirment que c'est important de donner leur avis à l'école, ils sont également majoritairement réticents à l'idée d'investir un lieu officiel représentant les parents ou un lieu où les différents acteurs de l'école sont présents, car ils ne se sentent pas toujours à leur place ni légitimes. Parmi les plus sceptiques quant à investir l'AP ou le CoPa, on retrouve parfois des parents qui pensent qu'ils feraient là le travail de l'école.

**Pedro :** *Et c'est vraiment nécessaire ? Le directeur ne sait pas faire tout cela ? On fait un peu le travail du directeur quand on est dans un conseil de participation. C'est lui qui doit regarder si son école va bien. C'est tout de même le boulot du directeur de voir ce qu'il y a à faire. Si on commence à devoir faire le boulot du directeur, alors on ne s'en sort plus ! Moi, je suis patron et j'ai mes ouvriers. Si je commence à devoir attendre que mes ouvriers me disent ce qu'ils trouvent qu'il serait important de faire, cela n'irait pas !*

**Virginie :** *Normalement, quand on met ses enfants à l'école, on ne doit pas s'en tracasser ! Ils sont là pour apprendre, étudier. Nous, en tant que parents on doit faire notre job de parents à la maison. Et quand les enfants sont à l'école, ils doivent avoir leur boulot de l'école.*

- **Les parents se sentent-ils toujours légitimes ?**

Derrière cette crispation de certains parents à ne pas vouloir investir les lieux officiels de représentation parentale, ne se cache-t-il pas autre chose ? Les réponses que nous avons récoltées confirment le fait que certains parents ne se sentent pas toujours à l'aise ni légitimes pour faire partie de l'association de parents ou pour être élus au conseil de participation. Comme ils ne sont pas sur place pour voir ce qui va bien ou ce qui va moins bien, ils ne trouvent pas toujours judicieux de faire partie de ces structures. Ils ont le sentiment que le fait de ne pas avoir fait suffisamment d'études ou de ne pas maîtriser suffisamment bien la langue française pour pouvoir s'exprimer en « haut lieu », devant des enseignants et une direction qui ont été plus loin qu'eux dans le parcours scolaire, pourrait les freiner dans leur démarche. Parce qu'ils ne parviennent pas à suivre leurs enfants scolairement à la maison et qu'ils ne détiennent pas toujours les clefs pour les accompagner, ils pensent qu'ils ne pourront pas avoir leur place dans l'AP ou le CoPa. Ils préfèrent s'engager dans de petites responsabilités à court terme que dans des postes plus importants qui leur prendraient plus de temps et d'énergie. La peur de mal faire ou de ne pas pouvoir assumer leur engagement est pour eux un frein.

**Virginie :** *Moi, je ne sais pas aider dans les devoirs. Je n'étais déjà pas très fortiche à l'école alors je ne vois pas ce que je ferais dans un conseil de participation. Moi, je ne veux pas mettre ma fille dans des mauvais chemins, lui indiquer de mauvaises choses. C'est très*

*important que l'école s'occupe de l'enfant si le parent ne sait pas le suivre à la maison.*

**Amélie :** *Nous ne sommes pas dans l'école. On ne sait pas savoir exactement ce qui se passe.*

Ils trouvent également qu'il faudrait plus de temps avant de voter pour les personnes qui se présentent à l'AP ou au CoPa. Ils n'aimeraient pas que les parents votent pour eux alors qu'ils n'ont pas pu avoir le temps de montrer qui ils sont vraiment et de montrer également leurs compétences. Ils ne se sentent pas prêts à s'investir et à s'engager dans l'association de parents ni dans le conseil de participation dans la précipitation. S'engager n'est pas quelque chose qu'ils prennent à la légère, du coup cela leur fait peur.

**Burim :** *Parce que c'était la première fois que l'on se voyait. Maintenant, c'est la deuxième fois que l'on se voit, on se connaît déjà un peu plus. Il faut savoir un peu qui on est, quelles sont nos préoccupations, de quoi il s'agit. Et demain, si on se revoit, au moins on pourra dire « Tu te rappelles, on a discuté de cela ». Alors on pourra accéder au niveau plus haut et se proposer pour le conseil de participation. Moi, je ne connais pas les autres parents. Si on vote pour quelqu'un, il doit savoir nos soucis, il doit savoir de quoi il doit parler.*

- **De quels sujets aimeraient-ils parler en AP ou en CoPa ?**

Les parents rencontrés sont préoccupés par le bien-être et la réussite de leur enfant. Ils désirent que leur enfant comprenne bien les différents apprentissages. Ils se posent des questions sur les devoirs et l'étude dirigée.

**Valid :** *Moi, je l'ai déjà dit, je suis syrien et je vois que mon fils a difficile avec l'orthographe en français car ce n'est pas la même. Il faudrait pouvoir aider les enfants qui ont des difficultés.*

**Salima :** *Moi, je trouve que les enfants ont vraiment beaucoup trop de devoirs et qu'ils n'ont pas le temps de respirer. Les professeurs devraient plus se concerter entre eux pour que les élèves n'aient pas tous les devoirs en même temps.*

**Nadia :** *Moi, mon fils ne s'en sort pas en mathématiques. C'est beaucoup trop dur en cinquième.*

**Fatima :** *Il faudrait une étude dirigée.*

**Burim :** *Comme il fait glacial pour le moment, je vois que les enfants, une fois qu'ils ont mangé, ils doivent rester dehors. Je connais un peu les lieux ici. Il y a une salle d'étude et il y a aussi le réfectoire. Bien sûr, cela ne devrait pas être tous les jours, mais quand il fait moins 4 dehors, pourquoi les élèves ne pourraient-ils pas aller dans ces locaux ?*

Ils sont également soucieux de l'équité entre les enfants et des difficultés financières de certaines familles. Par exemple, concernant les voyages scolaires, ils voudraient que tous les enfants puissent y avoir accès.

**Burim :** *Il faudrait aussi pouvoir permettre à tous les élèves de pouvoir partir en voyage et de permettre un paiement étalé aux parents. On pourrait contribuer si un élève n'a pas*

*les moyens de partir. Cela fait mal au cœur si un enfant ne peut pas partir après tant d'années passées ensemble. Moi, j'ai pas les moyens, Madame, je suis désolé. Et il y en a d'autres. Pourquoi ne pas payer chaque mois une somme ? Il faut pouvoir payer en plusieurs fois et à son rythme, quand on reçoit des primes, quand cela va un peu mieux financièrement.*

**Lydia :** *En faisant une fête à l'école, est-ce que l'on ne peut pas récolter de l'argent pour faire une caisse de solidarité pour les voyages scolaires ? En vendant des petits gâteaux ou des saucisses dans des sandwiches, on pourrait déjà aider certaines familles.*

L'absentéisme des enseignants et le temps d'étude des élèves les inquiètent.

**Virginie :** *Nous, de notre temps, on nous déposait à l'école et on y restait jusqu'à 16h00. Jamais on était licencié. Si on travaille, comment on fait pour aller chercher les enfants ? Ils peuvent prendre le bus mais notre fille ne prend pas le bus.*

**Jean-Marc :** *Mais je suis d'accord avec Monsieur, c'est rare quand il y a une semaine complète. Il y a un absentéisme des professeurs, que je trouve étonnant, depuis le mois de janvier. Je trouve que c'est important de relayer notre avis.*

**Tony :** *Moi, je n'ai pas reçu des messages par sms car l'horaire de ma fille est plus ou moins correct pour l'instant. Mais pour mon autre fille qui est en coiffure, c'est autre chose. Elle est venue pour 50 minutes de cours. Demain, elle vient à 10h20 et elle termine à 12h00. C'est toujours comme cela.*

La sécurité de leurs enfants est quelque chose de très important pour les parents moins favorisés. Le fait que les élèves puissent traîner dans la rue, être l'objet de violence dans la cour de récréation ou de racket leur fait peur.

**Pedro :** *Ma fille est déjà partie chez sa copine, et je ne le savais même pas. Si je suis sûr qu'elle reste à l'étude ici ce n'est pas un souci, mais cela n'arrive pas toujours.*

**Virginie :** *On l'a déjà fait, on l'a déjà signalé qu'il y a des élèves bizarroïdes, qu'il y a du racket mais cela ne change rien. On n'est pas dans l'école, on ne sait pas surveiller. Cela commence par des chiques et cela finit par du shit !*

Les sanctions sont également un sujet qui les questionne. Les parents désirent que les sanctions soient efficaces et productives. Au niveau des sanctions, ils désirent qu'il y ait aussi une égalité de traitement entre les enfants.

**Jean-Marc :** *Je vous donne un exemple concret. Mon enfant a eu un problème de santé. Il a eu un certificat médical pour qu'il ne suive pas les cours d'éducation physique. Et comme il n'avait pas cours, on lui faisait copier le règlement sans arrêt. Quel est l'intérêt de lui faire copier le règlement ? Il va le savoir par cœur, et alors ? Pourquoi ne pas lui faire faire quelque chose de plus intéressant comme un travail sur le mondial ? Dans quel pays cela se fait ? Quels pays participent ? Il pourrait faire une recherche sur internet. Copier le règlement, cela les rebute plus qu'autre chose. Il faut leur faire faire quelque chose qui leur parle. Il faut aussi que tous les élèves soient traités de la même manière. Lui, il devait recopier le règlement. Un autre élève était simplement assis sur un banc. Ce n'est pas très égalitaire comme traitement.*



**Vanessa :** *Cela nous est arrivé aussi. On a demandé à mon enfant de copier le règlement. Comme mon enfant a des troubles d'apprentissage et que sa psychomotricité n'est pas bonne, il travaille sur tablette. Pour copier, il a eu très dur et il a copié en imprimé. Le professeur a cru qu'il se moquait de lui et il a eu une retenue. J'ai dû aller trouver le professeur. Parfois, il y a un manque de communication et de compréhension.*

La discipline et le besoin de mettre des limites les interpellent. Ils reviennent souvent avec cette phrase « c'était mieux avant ! ». Ils critiquent les parents qui n'éduquent pas bien leurs enfants, qui sont parfois agressifs ou démissionnaires.

**Amélie :** *Maintenant, on laisse faire tout aux enfants.*

**Pedro :** *Moi, je crois que ce sont surtout les parents qui n'éduquent pas toujours bien leurs enfants et qui laissent faire tout et n'importe quoi et qu'on paye les conséquences à l'heure actuelle. Réapprendre les règles, ce serait bien. Combien d'enfants, maintenant, vont dormir avec leur téléphone ? Combien d'enfants arrivent à l'école en dormant sur leur banc ? Si on veut être de bons parents, on doit leur interdire tout ce que les autres enfants peuvent faire. Moi, j'ai été obligé d'acheter un iPod à ma fille sinon, elle était rejetée par les autres...*

**Vanessa :** *Moi, je travaille comme ATL<sup>53</sup> dans une école et croyez bien que les professeurs ont aussi peur de voir les parents arriver quand il y a un litige avec un enfant. Avant, on n'entendait pas ça. Avant, quand un enfant devait être puni, il était puni.*

**Virginie :** *De toute façon, il a peur. S'il fait son rôle de prof, il se ramasse un coup de couteau !*

Les parents regrettent aussi l'ancien temps en parlant des professeurs qui ne savent plus se faire respecter, qui ne sont plus motivés et qui n'arrivent plus à mettre des limites.

**Pedro :** *Tout change. C'est comme pour les professeurs, ils viennent souvent à l'école avec les pieds lourds, ils sont démotivés, ils préfèrent aller fumer une cigarette que donner cours. Avant, le métier d'enseignant était valorisé. Le jour où on a retiré l'estrade de la classe, le professeur est descendu d'un rang et cela a été fini. Il n'a plus d'autorité. Il faudrait que l'on remette les estrades dans les écoles pour que le professeur reste en hauteur. C'est malheureux parce que les élèves le ressentent.*

**Jean-Marc :** *Je suis d'accord avec Monsieur. Les parents deviennent de plus en plus agressifs. La démotivation des enseignants peut s'expliquer comme cela aussi. Mais il y a tout de même encore des enseignants qui savent se faire respecter, y compris chez les dames.*

- **Les parents sont déçus de ne pas voir les autres parents participer**

Ils sont souvent déçus de ne pas voir les autres parents participer aux réunions et aux activités proposées par l'école. Ils ne comprennent pas bien pourquoi les autres parents

---

<sup>53</sup> L'Accueil Temps Libre (ATL), nom par lequel on désigne l'accueil des enfants de 3 à 12 ans et plus en dehors de l'école (et de la famille), s'articule en trois secteurs majeurs, à savoir : l'accueil extrascolaire, les centres de vacances et les écoles de devoirs. Ce que Vanessa veut dire c'est qu'elle s'occupe des moments de garderie dans une école.

n'ont pas fait des efforts pour y participer alors qu'eux les ont fait. Ils sont également conscients qu'ils sont dans des écoles où le public est différent et qu'il faut parfois user de patience pour attirer les parents.

**Burim** : *Quand mon fils était en primaire, on avait fait une cabane dans la cour de récréation. Vous savez que j'étais gêné, j'étais le seul papa. Il y avait seulement trois mamans. Tout le monde avait dit oui, c'est une bonne idée et qu'ils allaient être là et puis j'étais le seul papa. J'étais ouvrier avant, je suis patron maintenant mais il y a moyen de demander des demi-journées de congé. Je le faisais. Le nombre de papas et de mamans qui ont des enfants scolarisés ici et qui ne travaillent pas, pourquoi ils ne se déplacent pas au moins une fois ?*

**Lydia** : *Je dois avouer que c'est triste qu'il n'y ait pas plus de parents aujourd'hui. Je suis triste. Il faut vraiment ramener les parents vers l'école.*

**Burim** : *Sorry, mais nous ne sommes pas à Uccle. La population scolaire est différente et il nous faut de la patience pour attirer les parents.*

- **Pourquoi les autres parents ne viennent-ils pas à l'école ?**

Certains parents n'excusent pas toujours les autres parents qui ne sont pas présents. Ils les jugent démissionnaires. Ils sont parfois critiques vis-à-vis des parents qui ne s'engagent pas.

**Burim** : *Il y a deux options. Soit, ils travaillent, ils ont d'autres choses à faire, c'est la partie officielle. Soit, c'est la partie officieuse, ce sont des parents, je suis désolé, mais je ne veux pas être grossier, je ne les connais pas tous, mais la plupart en ont rien à foutre de leurs enfants. La grande partie des parents se dit « À 8h30, je dépose mon enfant à l'école et il va me foutre la paix jusqu'à 16h00 ». En quatre ans, j'ai vu quatre parents. Ce n'est pas normal. S'il-vous-plaît, quatre parents ! Je sais bien, ils vont dire qu'ils ont du travail. Moi aussi j'ai du travail, j'ai laissé mes ouvriers tout seuls. J'ai pris le temps. Même si ce n'est qu'une demi-heure, une heure, c'est important.*

Pour eux, les autres parents sont trop individualistes pour venir aux réunions de parents, ils pensent que les autres parents ne se soucient pas assez de la collectivité. Ils regrettent cet état des choses. *Tant qu'il n'y a pas de problème avec leur enfant, tout va bien et ils ne voient pas l'utilité de se rendre à l'école*, affirment-ils. Si les parents ne sont pas dans le collectif, ils ne sont pas non plus dans l'anticipation des problèmes

**Burim** : *Madame France, si je peux me permettre, quand les parents viennent aux réunions de parents, ils parlent pour 99 % rien que pour leurs enfants. Chacun parle de ses enfants. C'est tellement important, pourtant, d'échanger. Moi, j'ai mes soucis et des idées, lui, il a des idées et des soucis.*

**Mohamed** : *Pour moi, ils ont d'autres préoccupations ou ils n'ont pas envie ou un manque d'intérêt. Normalement, s'ils sont intéressés, ils devraient être là.*

**Jean-Marc** : *Cela se peut qu'ils soient désintéressés, mais il y a autre chose aussi. Tant que l'on n'a pas de problèmes, on ne se soucie pas de l'école. Et tant que cela ne concerne pas son enfant, on ne s'intéresse pas à l'école. On n'anticipe plus maintenant, c'est*

*terminé. Ce n'est pas pour moi qu'ils s'en foutent, c'est plus de l'insouciance et tant que le problème n'est pas là, tout va bien.*

Les parents pensent que les autres parents ne viennent pas parce que ce n'est pas assez concret.

**Hanane** : *Moi, je crois que les parents n'aiment pas parler pour parler, ils n'aiment pas quand il n'y a rien de concret.*

Ils ont parfois l'impression que l'école ne tient pas compte de leur emploi du temps et que c'est une raison de l'absence de certains parents. Le temps de l'école n'est pas le temps des parents. Certains parents sont plus libres le matin, d'autres plus libres après 16h00 et d'autres plus disponibles en soirée. Il n'y a pas de bon horaire qui convienne à tout le monde. L'école, dès lors, a du mal à choisir une heure qui puisse convenir à tous.

**Jamila** : *En tous cas, pas le samedi matin, car ce n'est pas facile parce que nous avons les enfants à la maison. Mais le matin, c'est mieux.*

**Amélie** : *C'est l'heure aussi. Il y a des gens qui travaillent.*

- **Quels sont les freins qui les retiennent à investir ces organes qui les représentent ?**

Pour les parents interrogés, certains parents ne connaissent pas suffisamment les organes de participation et de représentation (AP et CoPa) et cela peut leur faire peur. Ce n'est pas suffisamment concret pour eux.

**Khadija** : *Beaucoup de parents ont peur quand ils voient le nom « association de parents » ou « conseil de participation ». Cela fait peur. Ils ne savent pas de quoi il s'agit. Ils se disent que c'est compliqué, que c'est peut-être quelque chose où ils vont devoir décider ou prendre des responsabilités. Il y en a qui ne connaissent pas ça, ils ont une autre culture. Ils ne connaissent pas ça dans leur pays d'origine. Il y en a aussi qui ont peur de l'autorité et venir parler face au directeur, cela peut faire peur.*

**Lydia** : *Je crois que les gens, ils ne savent pas ce que c'est. Ils ne comprennent pas. Ils ne savent pas ce que c'est un comité de parents. Ils croient qu'un comité de parents, c'est parler des problèmes de leurs propres enfants. Et ce n'est pas ça. C'est se mettre tous ensemble pour pouvoir changer les choses et communiquer.*

La distance entre l'école et la maison peut représenter un frein à la participation. Une vie de quartier proche de l'école où les gens se connaissent déjà peut aider à se rencontrer. Certains parents expriment leur déception de n'avoir pas eu leur premier choix au niveau des inscriptions en première année commune (secondaire) et de se retrouver dans une école qui ne se trouve pas près de leur maison.

**Hassan** : *C'est peut-être en effet un début d'explication parce que, avec tout le respect que j'ai pour l'école, moi l'école n'était pas mon premier choix. Avec le décret inscriptions et tous ces comptages complexes et priorités, je me retrouve de l'autre côté de la commune dans un quartier où je n'ai pas grandi et où mon fils n'a pas grandi. Je ne*

*connais donc personne à cause de cela. Ce côté-ci d'Anderlecht, je connais beaucoup moins.*

En secondaire, les parents n'accompagnent plus leur enfant à l'école et c'est aussi un désavantage pour connaître l'école et avoir envie de s'impliquer. Cela peut expliquer leur absence. C'est difficile de faire venir les parents en secondaire parce qu'ils ne se voient pas, ils ne se rencontrent pas. Ils ne peuvent pas se parler et dire « Viens à la réunion, c'est peut-être intéressant ». Il y a moins d'échanges entre les parents du secondaire.

**Lydia** : *Le problème, c'est que l'on ne se voit pas. Donc c'est impossible que l'on demande aux parents d'être présents.*

**Hassan** : *Moi, je ne connais pas non plus d'autres parents. Mon fils a rejoint l'école six mois après le confinement. Ces deux ou trois dernières années n'ont sans doute pas aidé.*

**Jamila** : *Moi, comme je n'accompagne pas mon enfant, c'est pour cela.*

Les parents ont souvent le sentiment que ce qu'ils vont dire n'aura pas d'effet et que l'on ne tiendra pas compte de leur avis. Les parents « invisibles » ne pensent pas que leur action, leur engagement peut changer quelque chose à l'organisation de l'école. Ils ont un sentiment d'inutilité, d'impuissance, de fatalisme.

**Virginie** : *De toute façon, quand on dit un truc, ils ne le font pas. Et même si on donne son avis, on n'en tient pas compte.*

**Amélie** : *Oui, de toute façon, si nous disons quelque chose, ils vont s'en laver les mains. Dans une ancienne école, mon fils s'est fait harceler, j'ai porté plainte et l'école n'a rien fait. On a l'impression de parler dans le vide.*

**Pedro** : *On va signaler quelque chose. Ils vont agir pendant un temps et puis cela va s'essouffler. C'est dans la durée qu'ils doivent agir. Pourquoi les parents ne viennent pas ? Parce qu'ils ont l'impression que les choses ne changeront pas et puis voilà !*

- **Qu'est-ce qui pourraient faire participer plus facilement les autres parents qui ne viennent pas ?**

Selon les parents, le fait de connaître déjà les structures de représentation et participation parentale dans le passé (dans une école précédente) peut faire venir les parents. S'ils ne connaissent pas de quoi il s'agit et si on n'expérimente pas les bienfaits de telles structures, les parents sont dans le vague.

**Hassan** : *Moi, mes enfants étaient à l'Institut Saint-Vincent en primaire et je faisais partie de l'association des parents. Et c'est vrai qu'il y avait une bonne dynamique et cela m'avait bien plu de faire partie de la vie de l'école. Je voyais aussi une autre réalité de l'école.*

La convivialité est importante. Les parents souhaitent se rencontrer lors de soupers multiculturels, de *cafés des parents* ou de rencontres plus festives. Cependant, ces activités perdent parfois tout leur intérêt, car les parents ne font plus de nouvelles rencontres, ce sont souvent les mêmes qu'ils voient.

**Mohamed** : *Dans l'école primaire où sont mes enfants, ils organisent des soupers et il y avait presque tous les parents !*

**Jamila** : *L'école précédente de mes enfants, ils faisaient un café des parents chaque mois. Et on mange avec les parents.*

**Pedro** : *Ben, on est à Charleroi, de la bière peut-être (rire).*

Ils insistent sur le fait que lors des réunions, ils ont besoin de concret et non de paroles abstraites. Ils ont aussi besoin d'un retour de l'école sur les choses concrètes qu'elle a mises en place suite aux remarques qu'ils ont émises.

**Hanane** : *Du concret c'est tellement important ! Nous avons tellement besoin d'échanger, d'avoir des présidents d'associations de parents qui nous racontent ce qu'ils font dans leurs écoles.*

**Fatima** : *Est-ce qu'il y aurait moyen aussi d'avoir un échange d'expériences, d'inviter par exemple un président d'association de parents qui a réussi à mettre en place de chouettes projets et qu'il vienne nous les expliquer ? Le concret, cela parle aux parents !*

**Jean-Marc** : *Et à ce moment-là, il faut une communication de l'école informant les parents sur ce qui a été fait. Si nous n'avons pas de retour de l'école, alors c'est très démotivant et très décevant.*

**Hassan** : *Moi, je me souviens que l'on a repeint, dans mon ancienne école, tout un couloir avec les parents. Et chacun a apporté quelque chose à manger pour le midi et c'était très sympa. En communiquant là-dessus, sur quelque chose de bien concret, les parents voient l'utilité de l'association de parents.*

Les parents pensent que l'on pourrait faire venir plus facilement les autres parents via les enfants. Mais tous ne sont pas de cet avis car les enfants peuvent également être un frein. En effet, certains adolescents n'aiment pas voir leurs parents débarquer à l'école.

**Giuseppe** : *On pourrait demander aux élèves de venir aussi.*

**Katerina** : *On pourrait aussi organiser un souper avec les parents et les élèves.*

**Khadija** : *Oui, ils sont contents. Je pense qu'ils aiment quand on s'intéresse à eux et à ce qu'ils font à l'école.*

**Imane** : *Oui, c'est une bonne idée de faire venir les parents en présentant les travaux des enfants.*

**Hanane** : *Les enfants disent aussi : « Ne viens pas à l'école, tu vas perdre ton temps ! » Ils veulent garder les parents dehors de l'école, surtout en secondaire.*

**Amélie** : *Oui, cela pourrait être intéressant. On pourrait inviter les parents à voir les travaux des élèves dans une exposition.*

Ce point a particulièrement retenu notre attention. Les élèves peuvent-ils être un frein à l'implication de leurs parents ? Y a-t-il une évolution sociétale à ce sujet ? Hugues Draelants nous donne son avis sur la question. Il considère que les élèves, eux-mêmes,

---



peuvent, en effet, être un frein compte tenu du fait qu'à l'adolescence les parents savent que leurs enfants les préfèrent parfois à distance. Au plus ils avancent en âge au plus l'enjeu de se différencier des parents est important. Hugues Draelants explique également qu'il serait intéressant de voir dans quelle mesure l'implication même des parents dans l'école est dépendante aussi de l'attitude des élèves. *On pourrait faire l'hypothèse que les élèves auraient d'autant plus honte de leurs parents s'ils sont d'autant plus impliqués dans l'école. Les parents, en s'impliquant, tomberaient alors comme un cheveu dans la soupe.*

Selon ce sociologue, les adolescents sont aujourd'hui plus autonomes qu'avant. Les écrans et les réseaux sociaux contribuent à cette prise d'autonomie. De nos jours, il y a une distance plus grande entre cette culture adolescente et celle des adultes. *On peut imaginer que cela peut jouer un rôle sur une forme de volonté des élèves adolescents à être plus autonomes par rapport à leurs parents. En même temps, on sait aussi qu'aujourd'hui les parents sont plus interventionnistes et plus impliqués dans l'éducation et dans la scolarité de leurs enfants qu'avant. Il y a une autre évolution qui se fait parallèlement et qui pèse peut-être sur les jeunes. Le poids de la scolarité, l'enjeu social de la scolarité qui n'a jamais été aussi grand qu'aujourd'hui. Les parents, en particulier ceux des classes moyennes, sont très investis et s'impliquent avec tout ce que cela peut engendrer comme tensions, comme pression sur les jeunes qui du coup, pour mettre à distance cette pression, peuvent être tentés de créer des barrières ou de placer leurs parents à distance. Tout cela est un contexte sociétal qui peut expliquer un certain nombre d'évolutions. Dans les classes populaires, je ne sais pas dans quelle mesure cela joue.*

- **La communication avec l'école**

De nombreux parents se plaignent que la communication avec l'école n'est pas toujours adéquate et ils voudraient pouvoir exprimer le fait qu'ils ne reçoivent pas toujours les informations.

**Tony :** *Par rapport à la réaction de Monsieur sur la quantité de messages, nous, on n'en a même plus, des sms.*

**Vanessa :** *Mais c'est plus l'éducateur qui fait le relais. Mon enfant avait un échec en gym alors qu'il avait un certificat. Le certificat n'a pas été pris en compte alors que je l'ai dit plusieurs fois.*

**Pedro :** *Ils ne les donnent pas systématiquement et ce serait bien que tout le monde ait les coordonnées des éducateurs.*

- **Les moyens les plus pratiques pour communiquer avec les parents**

La plupart des parents interrogés utilisent les nouvelles technologies et sont d'accord pour qu'on les contacte via leur téléphone, par mails, ou via une plateforme comme Smartschool, même s'il y a bien sûr des exceptions<sup>54</sup>. Certains parents envoient à l'école et aux réunions de parents leurs enfants plus âgés (la sœur ou le frère de l'élève) pour

---

<sup>54</sup> Voir : FLOOR A., *Impact des nouvelles pratiques de communication numérique sur les relations familles-école*, étude UFAPEC, décembre 2020 - <https://www.ufapec.be/nos-analyses/1620-et3-communication-numerique.html>

mieux comprendre ce qui est dit. Ils demandent également à leur enfant de jouer les intermédiaires et de gérer les messages reçus par l'école par voie numérique.

**Valid** : *Les moyens pour me joindre sont le téléphone, les mails, le courrier et la plateforme Smartschool.*

**Salima** : *On peut me joindre aussi par mails, le courrier et la plateforme Smartschool.*

**Houssainatou** : *Pour moi, le plus facile c'est le téléphone ou Smartschool.*

**Fatima** : *Le plus simple pour moi c'est Smartschool.*

**Katerina** : *Moi, je ne sais pas bien le français. C'est ma fille qui lit les messages sur Smartschool et qui est ici avec moi. Elle n'est plus dans cette école depuis deux ans mais elle m'aide et me dit quand je dois venir à l'école.*

**Vanessa** : *Moi, c'est oralement.*

**Pedro** : *Moi, je pense que tous les moyens sont bons.*

**Tony** : *En maternelle et primaire, ils ont la classDOJO, je trouve que cette application serait pas mal. Toutes les informations sont regroupées au même endroit. Ici la communication se fait plus souvent par papier. Mais si l'enfant n'a pas envie de donner le papier, cela pose problème.*

**Jean-Marc** : *Ce qu'il faudrait c'est que l'école ait la certitude que l'information a bien été reçue par les parents. Il faudrait que l'école ait un retour du papier avec la signature du parent. Téléphoner, c'est tout de même fastidieux pour l'école vu le nombre de parents. L'école pourrait envoyer les informations grâce à un mailing. Mais en tout cas, peut-être ne pas communiquer par une seule source d'information.*

Ces parents trouvent que la communication avec eux devrait être parfois différente. Si la communication se fait par écrit, elle doit être claire et aller à l'essentiel.

**Mohamed** : *Les élèves pourraient inviter leurs parents en donnant un papier.*

**Hassan** : *Mais les papiers ne sont pas souvent lus.*

**Imane** : *C'est parce que le message est court, il n'y a pas trop de blabla. Il faut du concret. Et dans le message on parle du bien-être des enfants.*

- **Comment les parents communiquent-ils avec l'école ?**

Les parents ne savent pas toujours comment il faut communiquer avec l'école et à qui s'adresser.

**Pedro** : *Moi, je vais chez l'éducateur parce que, pour joindre le professeur, ce n'est pas évident.*

**Virginie** : *Parfois on a des réunions avec le conseil de classe où la sous-directrice est là deux fois par an. On leur dit des choses, mais ils ne savent rien faire à cela. Nous sommes parfois confrontés à un mur et on a l'impression que cela ne change rien.*

**Jean-Marc :** *Moi j'ai pu dire à la titulaire que je trouvais cela bête de recopier le règlement. Sinon, dans le journal de classe, il y a une zone où on peut mettre un mot.*

**Vanessa :** *Moi, j'ai le numéro de téléphone de l'éducateur.*

- **Faciliter la communication grâce à une personne-relais**

Les parents trouvent l'idée de systématiser les personnes-relais dans l'école assez bonne. Éducateurs et médiateurs pourraient davantage faire le relais entre les familles moins favorisées et l'école.

**Pedro :** *Cela pourrait être un ancien directeur d'école à la retraite (rire). Si cette personne-là serait capable d'aller parler aux directeurs et de transmettre ce que l'on pense et de s'assurer que ce que l'on propose voit le jour, pourquoi pas. C'est le suivi qui compte, surtout. Mais c'est un fameux travail. Moi je crois que si vous arrivez à faire quelque chose qui bouge et que les parents voient que ce qu'ils disent fait en sorte que cela bouge, il y aura beaucoup plus de parents aux réunions, évidemment. Il faut que les parents sentent que c'est utile et que ce qu'ils vont dire va avoir des effets.*

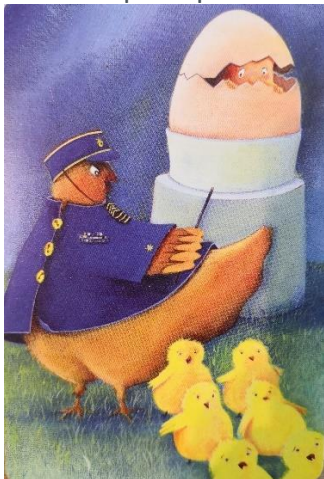


© France Baie

## B) Que pensent les parents ayant témoigné via les ambassadeurs d'expression citoyenne ?

Avec l'aide du sociologue Bruno Derbaix, l'UFAPEC a décidé d'approcher les parents dans un autre contexte que l'école. Puisqu'il est si difficile de faire venir les parents moins favorisés à l'école, peut-être viendraient-ils dans un autre lieu et en étant invités par leurs propres enfants ? Pour relever ce défi, nous avons donc organisé une rencontre, le 24 avril 2023, avec les jeunes (les ambassadeurs d'expression citoyenne) et leurs parents à la Maison de la Francité à Bruxelles<sup>55</sup>. Nous y attendions normalement une vingtaine de parents inscrits, mais seulement deux mamans y étaient finalement présentes. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir essayé et d'avoir privilégié un temps hors ramadan pour tenter de toucher les parents. Ce peu de présence des parents est symptomatique et montre la difficulté à faire venir les parents quand il s'agit de parler de l'école et de leur participation à l'école. Nous avons espéré qu'un contact avec eux hors école, dans un autre contexte que l'institution scolaire, et une invitation personnelle de leurs enfants auraient été deux sources de participation mais, à l'évidence, les freins à la participation semblent nombreux. Néanmoins, cette rencontre fut intéressante car même si les parents n'étaient que deux, leurs propos étaient riches et les jeunes nous ont donné également quelques pistes pour mieux comprendre l'absence des parents, mais aussi pour considérer certains leviers à la participation. Nous avons également fait un constat interpellant. Près de la moitié des jeunes (9 sur 22) qui étaient présents à notre réunion assument ou ont assumé un jour une figure parentale et jouent ou ont joué le rôle de parents quand l'école cherche un interlocuteur lors des remises de bulletins et réunions de parents. Plusieurs cas de figures se présentent. Soit le jeune est majeur et vient lui-même à l'école pour parler de sa scolarité, soit l'élève est majeur et il va à l'école pour parler de la scolarité de sa petite sœur ou de son petit frère, en présence ou non des parents, soit il est mineur et accompagne ses parents pour traduire la langue ou les codes scolaires. Il nous a donc semblé important d'entendre également ces jeunes qui assument quelque part aussi ce rôle de parent (même s'ils ne sont pas pourvus légalement de l'autorité parentale) pour mieux comprendre les freins et les leviers à la participation parentale dans les écoles secondaires à encadrement différencié.

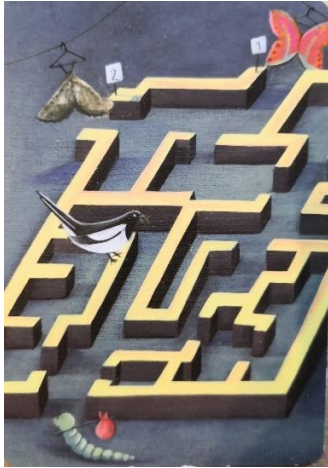
Deux cartes du jeu « Dixit », sont sorties du lot quand nous avons interrogé les parents sur leurs perceptions de l'école.



**Khaddouj :** *J'ai choisi une carte avec un poussin parce que, par rapport à l'école, on se sent parfois un peu petit. On se dit qu'on n'est pas toujours au même niveau que les professeurs. Quand notre enfant est en échec, on a souvent un sentiment de culpabilité. C'est compliqué parce que pour nous, qui venons d'un autre pays, on n'a pas eu cette relation avec l'école et ses attentes de participation. Aller vers l'école, c'est compliqué.*

<sup>55</sup> Cette rencontre est reprise dans l'annexe 10.





**Marnia :** *J'ai choisi une carte avec un labyrinthe avec plusieurs chemins car à l'école on n'est pas toujours soutenu, on n'est pas orienté, on n'est pas aidé. Avant, ma fille était dans une école élitiste et elle ne trouvait pas du tout son chemin ni ses repères, mais depuis qu'elle a changé d'école et qu'elle est dans cette école professionnelle, elle trouve son chemin. Il y a plus de bienveillance. On lui laisse prendre la parole, on lui laisse avoir son opinion.*

Pour les mamans présentes et qui ont répondu à nos questions, l'école fait souvent peur et les parents se sentent souvent « petits » ou « non légitimes » par rapport aux autres acteurs de l'école. Même si l'école se veut bienveillante, elle n'adopte pas toujours une attitude adaptée pour favoriser la participation des parents à l'école. Les parents n'ont pas envie de se rendre à l'école parce que, si on les convoque, c'est souvent pour parler des échecs et des points de leurs enfants. Ils ont souvent vécu eux-mêmes des échecs dans leur parcours scolaire et se sentent fautifs quand leurs enfants en ont. À la remise du bulletin, les parents ont l'impression que les enseignants ne prennent pas le temps de parler de l'enfant et de sa personnalité, qu'on ne leur parle que de chiffres et de points et que ces rendez-vous se succèdent à la chaîne et avec un rythme soutenu, sans prendre vraiment le temps de parler de leur enfant de manière générale.

Cette question de la peur des parents à l'idée de recevoir une annonce d'échec est vraiment fondamentale. Nous le constatons, la vision qu'ont les parents de l'école est une image encore fort sanctionnatrice. Punitives, sanctions, exclusions et jugements sur l'éducation que l'on a donnée n'attirent pas les parents à l'école. Les parents prennent souvent les remarques (orales ou écrites) faites aux enfants pour eux et de manière très culpabilisante. Pour Bruno Derbaix, la manière dont les écoles évaluent les élèves a encore des lacunes et devrait être améliorée. C'est pour lui un point essentiel à prendre en considération quand il s'agit de comprendre pourquoi les parents sont réticents à venir à l'école et à s'impliquer dans les organes de participation et de représentation (AP et CoPa). Selon lui, il faudrait, plutôt que d'attribuer simplement des réussites ou des échecs, mettre en place et généraliser dans les écoles un dispositif d'évaluation des comportements des élèves. *En identifiant les compétences des comportements que l'on attend des élèves et en les évaluant sous forme de dialogue, on obtient « un scan » avec l'avis de l'élève, des enseignants et de ses éducateurs. Grâce à ce système d'évaluation qui permet de cultiver le positif, on récolte les éléments positifs et les éléments négatifs et on se rend compte que souvent, il y a plus de positif que de négatif. La philosophie de cette démarche est de toujours commencer par le positif et d'ensuite présenter les éléments difficiles, les défis et les challenges à relever. C'est très important parce que cela permet de montrer que l'on est dans une démarche bienveillante, que l'on n'est pas juste en train d'appuyer là où cela fait mal. Un autre intérêt de cette démarche c'est que si quelqu'un a une très bonne attitude face au travail mais qui n'a pas ses points, il va apparaître comme ayant un bon comportement et donc même s'il n'est pas efficace, on va lui dire que c'est bien. Même si certains parents ne pensent qu'aux points, la plupart des parents ne sont pas insensibles aux commentaires positifs et aux commentaires problématiques qui*



*concernent leur enfant. Lors des rencontres entre l'école et l'élève, l'essentiel de l'enjeu c'est précisément ces jugements de valeurs qui sont posés sur l'élève. Ces jugements de valeurs sont trop souvent négatifs et génèrent un frein énorme à la présence et à la collaboration des parents à l'école. En cultivant le positif, on fait levier !, affirme Bruno Derbaix.*

À travers la manière dont on reçoit les parents à l'école lors des remises des bulletins, certains parents sentent que leur enfant est jugé et que leur éducation est mise en cause. Cela ne les encourage pas à aller plus loin et à pousser davantage les portes de l'école en s'impliquant dans des organes (AP et CoPa) qui d'emblée ne leur parlent pas. *Les remarques dans le journal de classe et dans les bulletins sont toujours négatives. On a l'impression d'être jugés et que l'on n'a pas bien éduqué nos enfants, affirme Khaddouj. Cultiver davantage le positif permettrait sans doute de débloquent certaines choses en termes de participation parentale. Faire des remarques dans le journal de classe ou dans les bulletins de manière plus nuancée, en n'appuyant pas que sur le négatif enverrait un message de bienveillance aux parents. Prendre l'élève dans son entièreté et non comme un acteur de réussite ou d'échec, s'interroger sur les méthodes d'évaluation, sur la remise des bulletins et les remarques figurant dans ceux-ci mériterait encore quelques réflexions. Nos écoles ne pourraient-elles pas faire encore mieux en ce domaine ?*

À entendre les parents, ils sont également bien conscients qu'une école n'est pas une autre et qu'il y a de nombreuses différences dans l'accueil des parents et que cet accueil et cette bienveillance envers eux sont souvent liés au projet d'école. Pour les parents, diaboliser l'école ne sert à rien. Ils savent pertinemment bien qu'il existe des écoles qui font aussi des efforts dans le sens de l'accueil, mais que ce n'est hélas pas suffisant. *Il y a aussi des profs qui font beaucoup d'efforts pour nous parler. Il ne faut pas généraliser, explique Khaddouj.*

La non-maîtrise de la langue française est un frein important à la participation. Les parents insistent sur cet aspect. *Quand on ne sait pas bien s'exprimer en français, c'est très frustrant car on a du mal pour défendre son fils s'il a des difficultés scolaires. On se sent incapable de répondre aux besoins fondamentaux de nos enfants. On a l'impression que nos enfants ne sont pas fiers de nous, qu'ils ont honte. Cela fait mal. Et même si on a un peu de bagages, c'est très frustrant de ne pas pouvoir s'exprimer aussi bien qu'on le voudrait. On a vite le sentiment que la personne en face de nous ne nous écoute pas vraiment parce que l'on ne s'exprime pas clairement, qu'elle a envie que l'on termine vite de parler, ajoute encore Khaddouj. Pour les parents, la maîtrise de la langue française est un problème pour la participation, mais il n'est pas le seul. La différence de culture, de religion, les codes qui diffèrent de ceux de l'école (y compris les codes vestimentaires) sont source d'incompréhension et de non-participation.*

Les jeunes qui jouent le rôle de parents à l'école comprennent bien pourquoi les parents ne participent pas davantage et ont des difficultés à se rendre à l'école. Imane nous explique. *Je suis l'aînée d'une grande famille et je suis celle qui est garante de la famille. J'ai des responsabilités à la fois pour moi, mais aussi pour mes petits frères. Quand mes parents venaient à l'école, ce que je vivais était très difficile à vivre, car je percevais un racisme très systémique envers mes parents. Certains professeurs terminaient la phrase de mes parents, on ne les laissait jamais dire ce qu'ils pensaient, leurs mots étaient toujours interprétés, leur émotion était très mal vue. Mes parents étaient considérés comme des primates parce qu'il y a quelque chose d'émotionnel qui*

---

*ressort très fort chez eux. Quand on n'a pas les codes pour se comprendre l'un comme l'autre, école et parent, c'est compliqué. Dans les écoles, il n'y a parfois pas de diversité et on ne voit que des blancs, alors en tant que parent tu n'oses pas avoir une vraie conversation, tu n'oses pas être toi-même parce que l'on ne va pas te comprendre et tu ne vas pas comprendre. Du coup, mes parents se sont auto-censurés et se sont mis en retrait de l'école. Ils ont considéré que leur fille aînée était dans l'école, qu'elle comprenait l'école et donc que c'était à elle d'être la garante de l'éducation de la famille.*

Les parents sont souvent dans un état émotionnel que les enseignants ne comprennent pas toujours. *Certains profs mettent de côté des émotions qui vont être présentes. Surtout quand tu es originaire d'ailleurs, quand tu es enfant d'immigrés, il y aura beaucoup plus d'émotions parce qu'ils vont avoir l'impression de ne pas maîtriser la scolarité de leur enfant alors que leur enfant est sous leur responsabilité. Certains profs disent aussi aux enfants des choses qu'ils ne devraient pas dire comme : « je vais encore devoir me battre avec le français de tes parents », explique Adil qui a joué aussi le rôle de parent auprès de ses frères et sœurs.*

Face au constat que les élèves assument parfois le rôle des parents en se rendant eux-mêmes aux réunions de parents, ne faudrait-il pas repenser la manière d'attirer les parents à l'école, en conviant davantage les parents à des réunions en compagnie de leurs enfants dans les écoles secondaires à encadrement différencié ? C'est une question que se pose également Bruno Derbaix et qui va dans sa réflexion jusqu'à émettre une piste de solution. *Est-ce qu'une partie de la solution ne serait pas d'avoir des associations des familles plus que des associations de parents dans certaines écoles secondaires ?*

Néanmoins, cette piste semble incertaine, car nous le constatons aussi, certains élèves ne sont pas toujours enclins à partager le terrain de l'école avec leurs parents. Cette idée pourrait cependant être explorée.

Adil envisage d'autres pistes de solutions pour que les parents se sentent plus à l'aise à l'école. Il explique ce que des médiateurs interculturels pourraient apporter au sein des écoles et insiste aussi sur l'importance des journées portes ouvertes. *Je trouve qu'il faudrait avoir un médiateur interculturel dans les écoles, comme il y en a parfois dans les hôpitaux. Il faudrait une personne qui puisse traduire, et qui puisse comprendre la grille de lecture du parent. C'est clair et net que l'on a des gens qui viennent de partout maintenant. On légitimerait alors les parents dans leur posture de parents. C'est important de rencontrer le parent et de le mettre au centre. Les visites et portes ouvertes n'ont pas de sens si elles se limitent à montrer les classes et les bancs, il faut aussi que les parents se sentent accueillis. Il faut montrer que les parents sont importants et qu'ils n'ont pas qu'un rôle de contrôle.*

Pour les parents, les journées portes ouvertes pourraient être exploitées autrement. Les parents expliquent qu'il serait intéressant de montrer qu'il existe au sein de l'école des interprètes, des médiateurs ou des personnes relais école-familles afin qu'ils sentent qu'ils sont les bienvenus. *Si l'école met tout cela en place, cela veut dire que je ne suis pas la seule à ne pas tout comprendre et cela me rassure. Je me sens alors dans une école bienveillante et je serai plus tentée de participer,* ajoute Khaddouj.

L'importance pour les parents d'avoir du concret est un point également qui ressort de notre rencontre. Les parents n'ont pas tous eu une éducation qui les pousse à s'investir

---

dans des organes tels que les associations de parents et les conseils de participation. Imane explique : *mon père est ouvrier, il fait des façades. Pour lui, l'école ce n'est pas concret. Le fossé entre l'école et les parents est bien plus grand parce qu'il n'y a rien de concret. Tant qu'il n'y a pas d'argent, il n'y a rien de concret. Khaddouj est une maman qui est curieuse, qui est intéressée par la pédagogie, ce n'est pas le cas de tous les parents. Mon père ne s'intéresse pas à l'éducation, cela ne lui parle pas. Ce qui est important pour lui, c'est le travail. Ce n'est pas l'éducation elle-même. La plupart des parents n'ont pas eu accès à l'éducation et on ne peut pas leur en vouloir. Ils ont été sacrifiés pour leurs enfants.*

Adil va dans le même sens en ajoutant : *ces parents sont considérés par tout le monde comme des mauvais parents parce qu'ils ne sont pas présents. Ils n'ont plus confiance en l'école parce qu'on ne les considère plus comme des alliés, mais comme des mauvais parents parce qu'ils ne sont pas capables de remplir leur rôle.*

Participer à l'école est également une question de culture. Certains parents venant d'une autre culture ne comprennent pas toujours les attentes de l'école. *Dans notre culture, je parle pour la culture marocaine, on n'a pas eu ce rapport à l'éducation, on ne comprend pas les attentes de l'école. C'est nouveau, pour nous, en tant que parents. Il faut du temps pour que cela se mette en place. Les jeunes, nos enfants, seront sans doute plus dans cette dynamique,* explique Khaddouj.

*Je crois que ce qui manque c'est le côté familial. Il faudrait que l'école soit plus comme une famille,* finit par conclure Marnia.

## 12. Quels sont les freins à la participation parentale ?

En recueillant l'avis des parents moins favorisés, mais aussi de plusieurs experts dont l'avis de sociologues et d'acteurs scolaires tels que les directions, enseignants et élèves et en reprenant des points importants de nos analyses et études précédentes, nous avons pu effectuer un petit inventaire récapitulatif (et non exhaustif) des freins à la participation parentale dans les écoles secondaires à encadrement différencié. Ces freins agissent souvent ensemble.

### • Freins liés à la motivation et la situation personnelle

#### 1. L'invisibilité des parents ou le manque de présence

Le fait de ne pas voir les parents à l'école physiquement, de ne pas pouvoir les accoster, de ne pas avoir de réponses aux invitations pour les réunions ou rencontres de parents ne favorise et ne facilite pas la création d'une association de parents ou d'un conseil de participation où les parents pourraient prendre une place.

#### 2. Le vécu négatif des parents par rapport à l'institution scolaire

Certains parents n'ont pas été au-delà de l'enseignement primaire et ont vécu des échecs scolaires, ce qui ne les aide pas dans leur désir de renouer avec l'école.

#### 3. Les échecs scolaires de leurs enfants

Les échecs scolaires et remarques négatives (écrites ou orales) adressées à leurs enfants jouent sur leur envie de se rendre à l'école et de s'impliquer. On convoque souvent les parents pour les (mauvais) points et plus rarement pour les féliciter. Les

parents n'ont pas souvent envie de se rendre à l'école, car, avant la remise des bulletins, ils anticipent le moment où on leur parlera des échecs de leurs enfants. Les parents ont souvent le sentiment que ces échecs et remarques mettent en cause la manière dont ils éduquent leurs enfants. Les parents ressentent alors un sentiment de culpabilité.

#### **4. La monoparentalité**

Certaines mères ou certains pères vivent seuls et doivent s'occuper de leurs enfants, ont des horaires compliqués parce qu'ils doivent travailler pour s'en sortir, n'ont pas forcément les moyens ou l'énergie pour s'impliquer dans la vie de l'école.

#### **5. L'individualisme**

Certains parents pensent que les autres parents ne se soucient pas assez de la collectivité. Ces autres parents ne viennent pas aux réunions parce qu'on ne les appelle pas pour un problème. S'ils ne sont pas dans le collectif, ils ne sont pas non plus dans l'anticipation des problèmes. Tant qu'il n'y a pas de problème avec leur enfant, tout va bien et ils ne voient pas l'utilité de se rendre à l'école.

#### **6. La peur des responsabilités**

Certains parents ont peur de la charge de travail qu'un engagement sur du long terme entraînerait et préfèrent participer de manière ponctuelle. Un engagement dans le temps paraît plus difficile.

#### **7. D'autres priorités**

Certains parents ont d'autres urgences (logement, travail, nourriture, maladie, survie, manque d'argent, etc.).

### **• Freins liés à la maîtrise du français, à la culture et à l'origine**

#### **1. La langue française**

La langue française est un obstacle pour une partie des classes populaires, en particulier celles qui sont issues de l'immigration, qui sont d'origine étrangère, qui ont une incompréhension de la langue. Les parents se sentent parfois honteux de ne pas suffisamment bien s'exprimer en français.

#### **2. L'analphabétisme**

Certains parents analphabètes ont des bases en lecture et écriture, mais sans que cela soit suffisant pour se débrouiller dans la vie quotidienne, au travail comme dans la société. Ces personnes ne se sentent donc pas à l'aise pour faire partie d'une AP ou d'un CoPa.

#### **3. La culture scolaire qui diffère de la culture familiale**

Comme l'explique la sociologue Danielle Mouraux<sup>56</sup>, il y a des incompréhensions et des malentendus qui persistent entre « l'école carrée » et « la famille ronde ». Les attentes de l'école ne correspondent pas toujours aux attentes des parents. La culture de l'école est plus carrée et abstraite. Elle a tendance à privilégier l'écrit sur l'oral. Certaines familles, nous l'avons vu, ont besoin de concret et de mise en pratique. Elles sont plus dans l'émotion, dans la spontanéité et dans le ressenti. L'école préfère les réunions formelles et les familles se sentent sans doute plus à l'aise dans les réunions informelles.

---

<sup>56</sup> MOURAUX D., Entre rondes familles et école carrée, l'enfant devient élève – Editions de Boeck – 2012.

#### **4. La culture d'origine**

Les parents viennent parfois d'une culture où on ne demande pas aux parents de donner leur avis sur l'école. Cela peut déstabiliser certains.

#### **• Freins liés à l'école**

##### **1. Le jargon scolaire**

La manière de s'adresser aux parents est importante. L'école doit utiliser une communication qui soit non violente et compréhensible pour l'ensemble des parents. L'école utilise parfois un jargon trop technique ou trop administratif.

##### **2. Les canaux de communication**

L'école utilise bien souvent l'écrit pour communiquer avec les parents alors que les familles sont plus friandes d'une communication mixte (oral, écrit, visuel, numérique). Le rapport à l'écrit est parfois incertain, il faut sans doute privilégier un dispositif oral pour être bien certain que l'information passe. Cette culture écrite de l'école est également utilisée lors des réunions d'associations de parents et de conseil de participation (convocations, ordre du jour, procès-verbaux). Les réunions reprenant point par point un ordre du jour bien ordonné peuvent dissuader voire faire fuir certains parents qui sont plus dans la spontanéité et le récit de soi.

##### **3. Les sujets de rencontre**

Les parents sont généralement convoqués pour du négatif : échec de leur enfant. Cela ne permet pas de créer une relation de confiance école-familles ni de donner l'envie aux parents de s'impliquer.

##### **4. Les codes de l'école**

Certaines familles ne comprennent pas toujours les codes de l'école, la culture scolaire, le fonctionnement, les règles et les procédures de l'école.

##### **5. L'implicite qui est privilégié par rapport à l'explicite**

À l'école, de nombreuses notions, règles ou attitudes sont censées aller de soi. On se trouve souvent dans l'implicite alors que les parents auraient besoin que les choses soient mieux explicitées.

##### **6. La complexification du contenu de la scolarité**

La complexification du contenu de la scolarité dans le secondaire peut freiner certains parents à se présenter dans les organes officiels de participation et de représentation.

##### **7. Les horaires**

Les horaires des réunions ne correspondent pas toujours à leur emploi du temps. Même s'il s'agit du secondaire, certains parents doivent rester auprès de leurs plus jeunes enfants pour les surveiller quand la réunion des parents a lieu. Certains parents ont également des horaires de travail décalés.

##### **8. La peur des réunions qui peuvent être longues et ne sont pas assez concrètes**

Certains parents ont un besoin de concret et fuient ce qu'ils définissent comme du « blabla ».



- **Freins liés à la relation entre les parents et l'école**

- 1. L'image de l'école comme lieu fermé**

Les parents ont parfois l'impression que l'école est un lieu austère, que la direction et les enseignants sont seuls à décider et qu'ils ne seront pas écoutés.

- 2. Pas de nécessité de coéducation**

Certains parents ont une confiance absolue en l'institution scolaire et ne voient pas qu'ils pourraient y prendre une place. L'école, c'est l'école. La famille, c'est la famille. À chacun sa place, à chacun son rôle. Il n'y a pas d'interconnexion possible. Les familles délèguent le travail à l'institution scolaire et elles n'ont pas forcément cette idée qu'il faudrait coéduquer.

- 3. L'asymétrie entre l'école et les parents – Posture d'autorité et de hiérarchie**

L'école, même si elle a évolué, a encore bien souvent une posture d'autorité et de hiérarchie. Les enseignants évaluent, font des rapports disciplinaires, donnent des sanctions, décident d'exclure. Les parents, nous l'avons vu, se sentent souvent « petits », voire jugés, par rapport à l'institution scolaire.

- 4. L'image négative de l'école véhiculée dans la société**

Certains parents ont difficile à prendre une place à l'école car ils en ont une image négative. L'enseignement secondaire à encadrement différencié n'est pas valorisé dans notre société. Notre société considère ces écoles, de manière très stéréotypée et encore trop souvent, comme des « écoles poubelles ». Avoir envie de s'impliquer dans un tel contexte n'est pas facile. Cette image renvoie aux parents une image d'eux-mêmes et de leurs enfants assez négative.

- 5. Le sentiment de manque de légitimité et de compétence**

De nombreux parents précarisés ne se sentent pas compétents ni légitimes. Ils ont le sentiment de ne pas avoir voix au chapitre. Les parents ne se sentent pas toujours assez instruits et compétents pour faire partie de ces organes. Ils ont le sentiment que c'est le rôle et l'expertise des enseignants qui priment. Ils font confiance en l'institution et délèguent les choses. Ils n'imaginent pas que leur point de vue puisse être pertinent. Ils n'ont pas toujours l'impression de pouvoir apporter une plus-value et des avis intéressants. « *Qu'est-ce que moi, en tant que parent, je peux apporter de plus ? Je n'ai même pas fini mes secondaires. Je n'ai pas eu un parcours scolaire très facile* ». Le conseil de participation et l'association de parents sont perçus comme des sphères inatteignables. C'est pour eux, trop « haut ». Les parents ne se sentent pas compétents pour aider pour les devoirs, pour suivre et accompagner les enfants à la maison, et dès lors ne sentent pas compétents pour parler au conseil de participation et ont peur des contenus techniques. Les parents ne semblent pas percevoir qu'ils sont tant attendus et qu'ils peuvent prendre une place légitime à l'école.

- 6. L'impression de ne pas être suffisamment écouté**

Pour les parents, leur avis n'est pas suffisamment pris en compte et ne débouche pas sur des actions concrètes.



- **Freins liés à l'enfant**

- 1. Des enfants opposés à l'implication de leurs parents**

Leurs enfants ne désirent pas toujours que leurs parents prennent une place dans l'école.

- 2. L'âge des élèves**

Certains élèves sont déjà majeurs et les parents ne se sentent plus indispensables pour les réunions de parents, voire n'y sont pas invités.

- **Freins liés au manque de contacts directs avec l'école**

- 1. La distance école-maison**

L'école se trouve parfois loin de la maison. Les parents ne connaissent alors pas les autres parents car ils ne font pas partie de leur quartier.

- 2. Un manque de contact avec l'école**

Les parents ne viennent plus déposer leurs enfants à l'école en secondaire et, dès lors, le lien avec l'école s'amenuise.

## Conclusion, pistes d'actions et recommandations

Nous venons de voir qu'il existe de nombreux freins à la participation des parents moins favorisés dans les organes officiels de participation et de représentation (AP et CoPa) dans les écoles secondaires à encadrement différencié. Nous comprenons donc plus aisément pourquoi certains parents sont « invisibles » et ne répondent pas aux attentes de l'école en termes de participation.

Si la plupart des parents que nous avons interrogés se disent intéressés par l'éducation et la scolarité de leur enfant, ce n'est pas pour autant qu'ils se sentent prêts à investir les organes officiels pour y représenter les parents de leur école, car la maîtrise de la langue française, des codes et de la culture scolaire, leur sentiment d'illégitimité, d'incompétence, voire d'être de « mauvais parents », l'image de l'école encore « sanctionnatrice » basée sur « l'échec et la réussite » leur donne souvent le sentiment d'être jugés à travers les résultats scolaires de leurs enfants. Les parents ont parfois l'impression que l'éducation qu'ils ont donnée à leur enfant est remise en cause et que les remarques adressées à leurs enfants dans le journal de classe ou les bulletins ne favorisent pas un climat participatif et collaboratif. Intimidés par ces organes officiels peu connus, qui peuvent sembler réservés aux plus instruits ou aux « privilégiés », les parents moins favorisés ne voient pas toujours ce qu'ils pourraient faire ou apporter comme plus-value à l'école. Ces organes leur semblent éloignés d'eux et très abstraits. Leur manque de confiance en eux et la peur de s'exprimer en public peut les empêcher de participer pleinement à ce type de réunion.

Les parents semblent être en demande de plus de compréhension et d'écoute à leur égard, ils demandent également que les canaux de communication avec l'école soient plus clairs et explicites.

Nous avons vu également que certains parents ont l'impression que s'ils donnent leur avis ce sera perdu d'avance, que leur voix ne sera de toute manière pas entendue et prise en compte dans les décisions de l'école et qu'elle n'aura pas des répercussions concrètes. Leur frilosité et leur peur par rapport à ces organes (AP et CoPa) sont donc bien réels.

Pour encourager la participation des parents moins favorisés aux AP et CoPa, il est donc important de prendre en compte tous ces obstacles et de mettre en place des mesures pour les surmonter. C'est pourquoi l'UFAPEC tente de proposer, en guise de conclusion, quelques pistes d'action et recommandations.

- **Pistes d'action**

Bien consciente qu'il n'y a pas de formule magique ou de recette toute faite pour favoriser la participation des parents moins favorisés afin qu'ils puissent prendre plus facilement leur place dans les écoles secondaires à encadrement différencié et plus précisément dans les organes de participation et de représentation (AP et CoPa), c'est néanmoins dans un esprit positif que l'UFAPEC propose quelques pistes d'action. En plus des pistes présentées ici, il y en a deux de plus qui seront développées dans les recommandations. Il s'agit de « **Faire appel à des personnes-relais** » et de « **Mettre en avant le positif dans les évaluations et les rencontres avec les parents** ».

- 1. Créer une AP ou un CoPa au sein de l'école : un jeu de patience !**

Il peut parfois sembler vain d'inviter les parents moins favorisés pour essayer de créer une association de parents ou un conseil de participation afin de leur donner une place à l'école. **Pour parvenir à toucher les parents moins favorisés, il faut sans doute prendre le temps de les apprivoiser et de tisser des liens solides.** Pour qu'il y ait participation des parents, il faut que les parents puissent se sentir en confiance et cela nécessite un temps de qualité. Notre expérience d'animation dans les écoles secondaires à encadrement différencié permet d'aboutir au constat qu'il n'est pas facile de faire venir les parents moins favorisés à l'école dans le cadre d'une réunion d'AP ou de CoPa. La plus grande difficulté est de fidéliser les parents. Il arrive que pour créer une AP ou un CoPa, on réinvite plusieurs fois les parents par manque de présence. Il ne suffit donc pas simplement d'inviter les parents et de voter pour les membres qui feront partie du comité de l'AP et du CoPa et de les accompagner quelques fois comme on le ferait dans une école classique. Il nous faut un ancrage plus profond auprès d'eux et cela prend beaucoup d'énergie et de temps.

- 2. Créer un esprit d'école tourné vers les parents moins favorisés**

Pour parvenir à ce que les parents moins favorisés puissent prendre une place à l'école, il semble que ce qui est fondamental est de **créer un esprit et une culture d'école.** Que cette envie de s'ouvrir aux familles moins favorisées soit inscrite dans les contrats d'objectifs de l'école et que tous les acteurs scolaires soient convaincus de cette nécessité. Quand on va sur le terrain en tant qu'animateur de l'UFAPEC, on perçoit tout de suite quand l'esprit d'ouverture est là. Il y a un vrai accueil des parents, une vraie attention qui est portée à leur égard que cela soit de la part du directeur, des enseignants, des éducateurs ou des médiateurs. Certains enseignants ne comptent pas leurs heures pour confectionner la veille des pâtisseries pour accueillir les parents aux réunions de créations d'AP ou de CoPa. C'est souvent également dans l'écoute attentive, dans les regards échangés, dans l'entretien des contacts formels et informels continuels, dans la durée, dans le climat de l'école, dans la culture de l'école et dans l'esprit de collaboration, qui se crée et s'installe à tous niveaux, que tout se joue. **Ce n'est pas la direction toute seule qui pourra inculquer un tel esprit et faire venir les parents mais toute une équipe éducative aux côtés de la direction.** En effet, les enseignants et éducateurs, le pouvoir organisateur, et également les autres acteurs internes ou externes à l'école (élèves ou délégués élèves, association de parents, conseil de participation, centre PMS, écoles de devoirs (EDD), médiateurs, etc.) et associations gravitant autour de la sphère scolaire (Aide en Milieu Ouvert (AMO), cours d'alphabétisation, interprètes, etc.) jouent dans cette dynamique. Tous ensemble, ils peuvent faire naître cet esprit.

L'UFAPEC soutient les parents et les écoles pour créer cet esprit d'accueil et de collaboration école-familles.

### 3. Revoir les invitations

Inviter d'emblée les parents à créer une AP ou un CoPa sans avoir d'autres points à mettre à l'ordre du jour de la réunion peut faire peur aux parents. Ces termes abstraits dont ils sont tout à fait éloignés et qui paraissent très officiels ne leur donnent pas envie. Ils ne connaissent pas suffisamment ces organes ni leur utilité pour que cela leur parle. Nous constatons que là où nous avons invité les parents parce qu'il y avait aussi un point prévu pour parler de la scolarité de leurs propres enfants et des évaluations, les parents sont venus en plus grand nombre. **Quand le sujet touche directement leur enfant, les parents viennent plus volontiers** car ils ne veulent pas manquer ce qui pourrait participer à la réussite de leur enfant ; mais surtout ils se sentent concernés par des choses accessibles et concrètes et ils ont un sentiment de compétence. Nous constatons aussi que les invitations ont tout intérêt à aller à l'essentiel.

### 4. Revoir le rapport à l'écrit

Les parents demandent que les informations leurs parviennent par différents moyens de communication (courrier, e-mail, plateforme) et **qu'il n'y ait pas que l'écrit**. Le rapport à l'écrit est parfois incertain et peut être source d'incompréhension et de malentendus. Il faut sans doute, dans certains cas, privilégier un dispositif oral pour être bien certain que l'information passe. Il faut pouvoir développer des canaux de communication diversifiés et adaptés aux limites du public ciblé.

### 5. Commencer par de l'informel pour aller vers le formel

Afin que les parents puissent prendre une place dans l'école, il faut parfois pouvoir commencer autrement en proposant un *café des parents*, un petit déjeuner ou un goûter des parents, moins formels qu'une AP ou un CoPa. Faire en sorte que ces rencontres informelles puissent être régulières est fructueux. À ces rencontres conviviales, il peut être intéressant de proposer aux parents des informations pratico-pratiques. L'UFAPEC ou une association qui travaille en collaboration avec l'école peut venir donner une information sur des thèmes variés (médiats, assuétudes, troubles de l'apprentissage, etc.) ou inviter des responsables d'autres associations de parents pour donner des exemples d'activités ou de démarches bien concrètes aux parents. On peut également y inviter les élèves à débattre avec leurs parents. Le directeur peut également donner une information. Les parents pourront alors échanger entre eux et recevoir des réponses bien concrètes à leurs questions ainsi que faire des propositions pour améliorer le bien-être des élèves.

### 6. Faire de l'école leur école

Afin que les parents se sentent à l'aise à l'école et y prennent une place, il faut que l'école leur soit familière. Comme les parents des écoles secondaires ne viennent plus souvent conduire et rechercher les enfants à l'école, il faut qu'ils puissent se familiariser avec ce lieu autrement. Annoncer aux parents **qu'un local leur est dédié** afin qu'ils puissent se rencontrer pour échanger est une bonne manière de leur montrer qu'ils sont les bienvenus à l'école. Il faut que le lieu et le temps des rencontres soient institués dans un local et dans une régularité. Ces échanges peuvent être plus facilement occasionnés s'ils sont animés par un membre du personnel de l'école (éducateur, médiateur), du centre PMS (centre psycho-médico-social) ou par un animateur de l'UFAPEC. Les parents ont souvent des difficultés à se rencontrer entre eux sans qu'il y ait une personne qui joue



un rôle d'animateur et qui les guide dans leurs échanges. L'identification d'un local prévu pour l'association de parents permet d'avoir une plus grande visibilité de la place des parents à l'école auprès de tous les acteurs scolaires.

### 7. **Rendre l'école ouverte sur son environnement**

L'école devrait davantage être un lieu ouvert sur son environnement, sur son quartier. Ce que l'on nomme le troisième milieu : les médiateurs socio-culturels, les traducteurs, les services d'action en milieu ouvert (AMO), les écoles de devoirs (EDD), les maisons de quartiers, les écoles d'alphabétisation qui gravitent dans les environs de l'école sont des acteurs importants à mobiliser pour faire venir les parents à l'école. La formation sociale de certains de ces travailleurs permet de mettre en place un dispositif d'accompagnement à la parentalité nécessaire pour que les parents moins favorisés trouvent leur place à l'école. Le troisième milieu va contribuer à mieux appréhender ce qui sépare les parents de l'école, entrevoir ce qui est de l'ordre de l'implicite, comprendre quels sont les codes scolaires qui échappent aux familles... **En sollicitant le milieu associatif environnant, il est possible de créer des ateliers ou des cours pour les parents au sein de l'établissement scolaire.** Il existe dans certaines écoles des cours d'alphabétisation (faciliter la maîtrise de la langue française peut renforcer leur sentiment de légitimité), des cours d'informatique (faciliter la compréhension des nouvelles technologies peut être un plus pour la communication école-familles), mais aussi des cours de couture, de cuisine, de yoga, de zumba, etc. L'école devrait encore davantage être un lieu où on puisse organiser des choses en dehors des heures d'école, où les parents pourraient participer à des activités culturelles, sportives et leurs enfants aussi. **L'école est souvent un lieu trop clos sur lui-même et du coup elle apparaît comme un espace retiré du monde,** limité à un espace et à un temps scolaires. S'ouvrir sur le quartier, cela permet aussi aux parents de se rendre compte qu'il est possible d'aller régulièrement dans l'école grâce à des activités. Cela permettrait de rendre plus évidente et plus naturelle la présence des parents au sein de l'école.

### 8. **Prévoir des interprètes et des traducteurs**

La barrière de la langue nécessite parfois des efforts de traductions. **Faire appel à des interprètes et des traducteurs quand c'est nécessaire,** lors des réunions enseignants-parents, mais aussi lors des cafés ou goûters des parents, lors des réunions d'associations de parents et du conseil de participation, peut être un atout. Certaines invitations peuvent également être traduites en plusieurs langues (quelques mots en langue étrangère sur l'affiche annonçant un souper multiculturel, par exemple, permet aux parents de comprendre que l'école se veut ouverte à la diversité culturelle). Des applications (classdojo<sup>57</sup>, par exemple) existent et peuvent être utilisées pour traduire certains messages. **Certains parents se proposent d'emblée pour traduire aux réunions de parents.** Encourager cette pratique est une manière aussi de les faire se sentir utiles et de les valoriser. Dans certaines écoles, il y a un répertoire de parents traducteurs.

### 9. **Écouter davantage les parents et traduire leurs avis en action**

**Les parents souhaiteraient être davantage écoutés et que leur avis ait des répercussions.** Les parents moins favorisés ont besoin de concret. Ils ont besoin d'un retour de l'école sur les choses qu'elle a mises en place suite à leurs remarques. Ils ont souvent le sentiment que ce qu'ils vont dire n'aura pas d'effet et que l'on ne tiendra pas compte de leurs remarques.

<sup>57</sup> Plus d'informations : <https://www.classdojo.com/fr-fr/>

### 10. Associer les parents à de vrais débats qui débouchent sur des actions concrètes

Il faut pouvoir donner aux parents d'autres actions à mener que des tenues de bars sinon cela peut leur paraître restrictif. **L'AP et le CoPa sont des lieux où les parents ont une connaissance et un regard à apporter sur des questions qui sont éducatives** sans pour autant qu'ils se substituent à l'équipe éducative. Il faut que les parents puissent pouvoir **donner leur avis sur des aspects importants**. Comme le code de l'enseignement le prévoit, les parents ont le droit de parler du règlement de l'école, des sorties, des tenues vestimentaires, etc. Parents et élèves doivent **être associés à des règles qui les concernent, à de vraies questions, à de vrais débats si l'on veut qu'ils se comportent en citoyens de l'école et qu'ils s'y investissent**. La visibilité des actions dans l'école est quelque chose d'important pour eux.

### 11. Prévoir des réunions et des horaires flexibles

Les parents aimeraient que l'on tienne **davantage compte de leurs horaires et de leur emploi du temps**. Certains parents sont plus disponibles le matin, d'autres plus après 16h00, et d'autres encore plus en soirée. Par exemple, dans certaines communautés et cultures, certains parents ne sont plus disponibles le soir car ils doivent s'occuper des plus jeunes enfants. Demander l'avis des parents sur les horaires qui leur conviendraient le mieux est essentiel. Afin d'essayer de toucher la majorité des parents, il vaut mieux pouvoir proposer différents horaires.

### 12. Être plus dans l'explicite que dans l'implicite

À l'école beaucoup de notions sont censées être comprises, et beaucoup de règles et attitudes vont de soi. **Les parents aimeraient que les choses soient davantage explicitées, notamment en matière de communication**. Comment communique-t-on avec l'école ? A qui doit-on s'adresser ? Pour pouvoir participer, ils ont besoin que les choses soient bien claires et que le jargon scolaire soit évité.

### 13. Utiliser les journées portes ouvertes à bon escient

Lors des visites des parents en début d'année (lors de l'inscription) ou des visites portes ouvertes, **l'école pourrait montrer aux parents tout ce que l'on met en place pour eux et pour leur faciliter la tâche (interprètes, traducteurs, médiateurs, éducateurs, applications, locaux à leur disposition, cours de français et d'alphabétisation, etc.)**. Il faut que les parents se sentent accueillis et qu'ils ne se sentent pas les seuls à avoir recours à ces aides.

### 14. Inviter les élèves à rejoindre plus souvent les parents

Nous avons vu que certains élèves jouent déjà le rôle de parents dans certains cas. **Inviter les élèves à rejoindre plus souvent les parents lors des réunions d'école), créer des réunions de famille pour permettre aux parents de pouvoir s'exprimer pourrait être une piste d'action**. Cependant, cette piste est à prendre avec circonspection, car les élèves ne désirent pas toujours accompagner leurs parents au sein de l'école. Aussi, si la présence des élèves peut rassurer leurs parents et faciliter la compréhension et la traduction, elle peut également être un frein à la liberté d'expression des parents, mais aussi des élèves.

- **Recommandations**

Voici quelques recommandations que l'UFAPEC souhaite exprimer pour que l'amélioration du système scolaire inclue tous les parents, quelles que soient leurs origines socio-culturelles.

- 1. Ouvrir l'école à la différence socio-culturelle**

**L'UFAPEC demande que les écoles s'ouvrent à la différence socio-culturelle** des parents, qu'elles reconnaissent et valorisent les différents types de parentalité et de citoyenneté. Parce qu'il n'y a pas de bons ou mauvais parents, **les écoles ont à créer une culture d'école qui permette l'échange, l'écoute et la discussion avec toutes les familles.** **L'UFAPEC invite donc les écoles à inscrire l'accueil de tous dans leur plan de pilotage, à être créatives pour rendre l'exercice de la parentalité accessible.**

- 2. Revoir la formation des enseignants et des directions**

Pour l'UFAPEC, **la formation des enseignants et des directions d'école devrait davantage s'axer sur la diversité socio-culturelle, sur l'accueil des familles moins favorisées**, sur la connaissance des réalités des personnes vivant dans la précarité, des personnes parfois issues d'origine et de culture étrangère. Les enseignants et les directions doivent être en mesure d'écouter les parents moins favorisés, de communiquer (autrement) pour donner toutes les chances pour que l'information soit reçue et comprise, de prendre l'avis des parents en considération en comprenant les freins qui les retiennent parfois à s'investir comme parent d'élève et tout spécialement dans les organes de participation et de représentation. Dans le cadre des échanges entre l'école et l'association de parents ou lors des réunions au conseil de participation, l'UFAPEC encourage l'équipe éducative à donner des réponses satisfaisantes aux parents qui puissent déboucher le plus souvent possible sur des actions concrètes.

- 3. Mettre en avant le positif dans les évaluations et les rencontres avec les parents**

**L'UFAPEC encourage les écoles et les enseignants à aborder ou à continuer à aborder les parents, lors des rencontres, évaluations et remises des bulletins des élèves, en pointant davantage le positif et en développant une communication non-violente.** En effet, la remise du bulletin, la manière d'évaluer et de faire des remarques (orales ou écrites) aux élèves semblent contribuer à la manière dont les parents se sentent jugés et perçoivent l'école. Il faudrait, plutôt que d'attribuer simplement des réussites ou des échecs, mettre en place et généraliser dans les écoles un dispositif d'évaluation des élèves plus positif. Cultiver le positif encouragerait les parents à venir à l'école, à y prendre une place, voire à s'investir plus volontiers dans une association de parents ou un conseil de participation. Idem pour les sanctions et le discours tenu sur l'élève : on ne juge pas un enfant ou un adolescent dans un tribunal mais on fait œuvre éducative en partenariat avec les parents.

- 4. Tendre vers une école plus égalitaire**

Rendre l'école totalement égalitaire semble utopique, car il existe à la base une inégalité des familles (dans leurs revenus, dans la compréhension des codes de l'école, dans leur maîtrise de la langue d'enseignement, dans leur rapport à l'écrit). Néanmoins on peut réduire le fossé. Pour tendre vers une école égalitaire, l'UFAPEC estime qu'il faut **que les écoles, mais aussi les parents, puissent accueillir davantage les publics éloignés de leurs caractéristiques socio-culturelles afin de donner à tous une place, particulièrement aux parents moins favorisés** en facilitant leur accès (traduction,

communication plus simple et abordable, explication des codes scolaires, participation à des projets et activités qui font sens pour eux et où leurs compétences sont reconnues, etc.).

### 5. Prévoir une ou plusieurs personnes-relais pour faire le lien entre les familles moins favorisées et l'école

L'école et l'équipe éducative ne peuvent pas tout assumer et on leur en demande déjà énormément. Idem pour les centres PMS qui ont dans leurs nombreuses missions le soutien à la parentalité, mais qui ne peuvent être présents tout le temps dans l'école. **Les familles moins favorisées ont particulièrement besoin à certains moments d'un soutien (c'est le terme consacré, mais nous lui préférons celui d'accompagnement) à la parentalité à l'école. Pour l'UFAPEC, il faudrait qu'il y ait plus d'éducateurs ou de médiateurs dans les écoles qui puissent assumer le rôle de personnes-relais afin de faire le lien entre l'école et les familles moins favorisées.** L'UFAPEC est demandeuse d'une **plus grande systématisation de ces personnes ressources** dans les écoles. Dans certaines écoles à encadrement différencié, des éducateurs spécialisés ou des médiateurs jouent déjà le rôle de personnes-relais entre les familles moins favorisées et l'école. Elles sont là pour accueillir, recevoir les remarques et avis, informer, traduire, expliciter les choses aux parents. **Grâce à ces personnes-relais, les parents éloignés de la culture et des codes scolaires peuvent plus facilement faire valoir leurs idées pour améliorer l'école et le bien-être des enfants, expliciter les situations qu'elles trouvent incompréhensibles, difficiles ou injustes.** Ces personnes de référence peuvent non seulement faire le lien entre les différents acteurs scolaires, ne pas multiplier les interlocuteurs, jouer le rôle de relais entre les parents et l'école, mais aussi faciliter la communication entre les parents et l'UFAPEC. Comme l'on sait que les parents ont des difficultés à revenir plusieurs fois aux réunions, qu'ils sont souvent réticents à prendre des responsabilités sur le long terme, que l'on constate qu'il est difficile qu'un groupe de parents puisse se constituer en association de parents ou que certains se proposent pour faire partie du conseil de participation de manière pérenne, il faut pouvoir compter sur un moteur au sein de l'école afin d'épauler les parents dans leurs réunions, en essayant au fil du temps de les rendre autonomes.

Donner une place réelle aux parents moins favorisés et les considérer comme des partenaires à part entière est essentiel pour bâtir une société sans exclusion et cela demande, sans nul doute, une démarche proche de l'approvisionnement.

- *On ne connaît que les choses que l'on apprivoise, dit le renard. Les hommes n'ont plus le temps de rien connaître. Ils achètent des choses toutes faites chez les marchands. Mais comme il n'existe point de marchands d'amis, les hommes n'ont plus d'amis. Si tu veux un ami, apprivoise-moi !*  
- *Que faut-il faire? dit le petit prince.*  
- *Il faut être très patient, répondit le renard. Tu t'assoiras d'abord un peu loin de moi, comme ça, dans l'herbe. Je te regarderai du coin de l'œil et tu ne diras rien. Le langage est source de malentendus. Mais, chaque jour, tu pourras t'asseoir un peu plus près.*<sup>58</sup>

Antoine de Saint-Exupéry

<sup>58</sup> SAINT-EXUPÉRY A., *Le petit prince*, Éditions du groupe - « Ebooks libres et gratuits », Chapitre XXI, p. 80 - 1943 - [https://www.ebooksgratuits.com/pdf/st\\_exupery\\_le\\_petit\\_prince.pdf](https://www.ebooksgratuits.com/pdf/st_exupery_le_petit_prince.pdf)

## Bibliographie

- Livres et revues

DERBAIX B., *Pour une école citoyenne – Vivre l'école pleinement*, Ed. La boîte à Pandore, 2018.

DRAELANTS H., *Comment l'école reste inégalitaire – Comprendre pour mieux réformer*, Presses universitaires de Louvain, 2018.

DRAELANDTS H., DUPRIEZ V., MAROY C., *Le système scolaire*, Dossiers du CRISP, décembre 2003.

LARIVÉE S., TERRISSE B., RICHARD D., « La collaboration école-famille : quelles compétences les parents québécois jugent-ils nécessaires pour s'impliquer ? », in *La revue internationale de l'éducation familiale*, 2013/2 (n°34) - <https://www.cairn.info/revue-la-revue-internationale-de-l-education-familiale-2013-2-page-105.htm>.

Manifeste de la Coalition des parents de milieux populaires et des organisations qui les soutiennent pour changer l'école.

MOURAU D., *Entre rondes familles et école carrée, l'enfant devient élève*, éditions De Boeck, 2012.

PERIER P., *Des parents invisibles : l'école face à la précarité familiale*, PUF, Paris, 2019.

SAINT-EXUPÉRY A., *Le petit prince*, Éditions du groupe « Ebooks libres et gratuits », Chapitre XXI -1943 - [https://www.ebooksgratuits.com/pdf/st\\_exupery\\_le\\_petit\\_prince.pdf](https://www.ebooksgratuits.com/pdf/st_exupery_le_petit_prince.pdf)

- Liens

ATD Quart Monde – *Promouvoir la participation des plus pauvres* - <https://www.atd-quartmonde.fr/nos-actions/action-pour-laces-a-la-parole/>

Communauté française - Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire—3 mai 2019 – Entrée en vigueur le 01.09.2020 - [https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/49466\\_019.pdf](https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/49466_019.pdf)

Décret organisant un encadrement différencié au sein des établissements scolaires de la communauté française afin d'assurer à chaque élève des chances égales d'émancipation sociale dans un environnement pédagogique de qualité - 20/04/2009 - [https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/34295\\_003.pdf](https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/34295_003.pdf)

Fédération Wallonie-Bruxelles, *Agir pour l'enseignement, État des lieux pour un renforcement transversal de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle, en particulier de l'alternance*, décembre 2022 - [http://www.enseignement.be/index.php?page=25703&ne\\_id=7259](http://www.enseignement.be/index.php?page=25703&ne_id=7259)





Fédération Wallonie-Bruxelles – *Indice socioéconomique des implantations, établissements et secteurs statistiques* -

<http://www.enseignement.be/index.php?page=28576&navi=4891>

Fédération Wallonie-Bruxelles, *Les indicateurs de l'enseignement 2022* -

[http://www.enseignement.be/public/docs/000000000006/000000017525\\_CJWDSBNP.PDF](http://www.enseignement.be/public/docs/000000000006/000000017525_CJWDSBNP.PDF)

Fédération Wallonie-Bruxelles – *Pacte pour un enseignement d'excellence* – Avis n°3 du Groupe Central – 7 mars 2017 - <https://www.ufapec.be/files/files/chantiers-ufapec/pacte-excellence/2017-03-07-Avis3-GC-complet.pdf>

Fédération Wallonie-Bruxelles – *Pourquoi l'éducation à la citoyenneté ?* -

<http://www.enseignement.be/index.php?page=27451&navi=4105>

OCDE – WERQUIN P., *Les enquêtes de l'OCDE sur la littératie des adultes : concepts et principaux résultats*. Université de Genève, le 30 mars 2007-

[http://www.educationeconomics.unige.ch/Agenda/Werquin\\_mar07.pdf](http://www.educationeconomics.unige.ch/Agenda/Werquin_mar07.pdf)

STATBEL - *Indicateurs de pauvreté belges en 2019 par région et par province* -15 octobre 2020 - <https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/indicateurs-de-pauvrete-belges-en-2019-par-region-et-par-province>

STATBEL – *Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale* – 16 février 2023 -

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale>

UFAPEC- *Mémoire 2019* -Janvier 2019 -

<https://www.ufapec.be/files/files/Politique/memorandum/MEMORANDUM-2019.pdf>

UFAPEC – *Pour tout connaître sur le Conseil de Participation* -

<https://www.ufapec.be/actualite/10112022-actu-CoPa.html>

CGé – *Changements pour l'égalité* – Coalition des parents de milieux populaires et des organisations qui les soutiennent pour changer l'école - <https://changement-egalite.be/coalition-des-parents-de-milieux-populaires-et-des-organisations-qui-les-soutiennent-pour-changer-lecole/>

Fédération Wallonie-Bruxelles – *Inscription 1<sup>ère</sup> année secondaire - L'encadrement différencié* - <https://inscription.cfwb.be/lencadrement-differencie/>

UNIA- *Baromètre de la diversité* -

[https://www.unia.be/files/Documenten/Publicaties\\_docs/1210\\_UNIA\\_Barometer\\_2017\\_FR\\_AS.pdf](https://www.unia.be/files/Documenten/Publicaties_docs/1210_UNIA_Barometer_2017_FR_AS.pdf)

- **Analyses et études UFAPEC**

BAIE F., *Comment faciliter le partenariat école-familles dans l'enseignement fondamental à encadrement différencié ?*, étude UFAPEC n°11.18, août 2018 – <https://www.ufapec.be/files/files/analyses/2018/1118-ET1-partenariat-encadrement-differencie.pdf> .

BAIE F., *L'émancipation sociale des femmes issues de l'immigration passe-t-elle aussi par leur implication à l'école ?*, analyse UFAPEC n°24.16, décembre 2016 - <https://www.ufapec.be/files/files/analyses/2016/2416-Emancipation-immigrees-via-ecole.pdf>

BAIE F., *Parents invisibles, pourquoi ?*, analyse UFAPEC, février 2022, n°02/22 - <https://www.ufapec.be/nos-analyses/0222-parents-invisibles.html>

HOUSSEONLOGE D., en collaboration avec LORIER B., *Les relations école-famille - Quand les parents ne lisent pas et n'écrivent pas. Le point de vue des parents*, étude UFAPEC n°36.12/ET-2, décembre 2012 - <https://www.ufapec.be/files/files/analyses/2012/3612-et2-parents-en-alpha.pdf>

HOUSSEONLOGE D., *Le partenariat école-famille. Ses bienfaits et ses limites*, analyse UFAPEC, 2008 - <https://www.ufapec.be/files/files/Partenariat.pdf>

FLOOR A., *Impact des nouvelles pratiques de communication numérique sur les relations familles-école*, étude UFAPEC n°16-20/ET-3, décembre 2020 - <https://www.ufapec.be/nos-analyses/1620-et3-communication-numerique.html>